

TABLOÏD SPORTS

OILERS 5  
CANADIEN 2

**MARK  
MESSIER:  
4 BUTS**

pages 2 et 3

SABRES 3, NORDIQUES 1 page 5



AUX ÉTATS-UNIS  
**IMPASSE  
SUR LE  
BUDGET**

■ Le Congrès américain n'étant pas parvenu à s'entendre hier pour adopter un budget temporaire d'urgence, le gouvernement risque d'être frappé de paralysie temporaire et les centaines de milliers de fonctionnaires de se retrouver sans emploi.  
page C 5

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, LUNDI 20 DÉCEMBRE 1982, 98<sup>e</sup> ANNÉE, no 295, 58 PAGES, 4 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

**la presse**

UN CHIFFRE CONSERVATEUR

**250,000  
QUÉBÉCOIS  
ILLÉGAUX  
EN FLORIDE**

page A 2



Même Mickey Mouse se joint à la communauté québécoise de Floride!

photo PC

photo UPC

L'ÉCONOMIE

**LA PIRE  
ANNÉE DANS  
L'INDUSTRIE  
DU VÊTEMENT**

■ L'industrie du vêtement, concentrée au Québec où se trouvent 62 p. cent des emplois de ce secteur au Canada, a connu sa pire année en 1982, et 1983 ne sera pas meilleure. Déjà déconfits devant des consommateurs qui achètent moins, les fabricants québécois doivent en plus faire face à la concurrence des pays d'Asie.

page C 1

**POUR  
L'AMOUR  
DE LA  
MUSIQUE**

■ Aveugle depuis l'adolescence, Paul Doyon, 79 ans, est titulaire des orgues de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Montréal, depuis maintenant 60 ans.  
page B 1

**LES WHO À L'ÈRE  
DE McLuhan**

page B 7

SOMMAIRE

6  
Annonces classées: C 2, C 7 à C 9  
et sports - - - - - 14  
Arts et spectacles:  
— Informations: - B 7 à B 9  
— Cinéma: - - - - - C 6  
Carrières et professions: - - C 2  
Décès, naissances, etc.: - - C 10  
Économie: - - - - - C 1, C 2  
FEUILLETON: - - - - - C 9  
Horoscope: - - - - - C 8  
Le monde: - - - - - C 5  
Météo: - - - - - A 2  
Mots croisés: - - - - - C 6  
Quoi faire aujourd'hui: - - C 6  
Télé-câble: - - - - - B 8  
Télévision:  
— Horaire: - - - - - C 6  
Tribune libre: - - - - - A 7  
Vivre aujourd'hui: - - - - - B 1

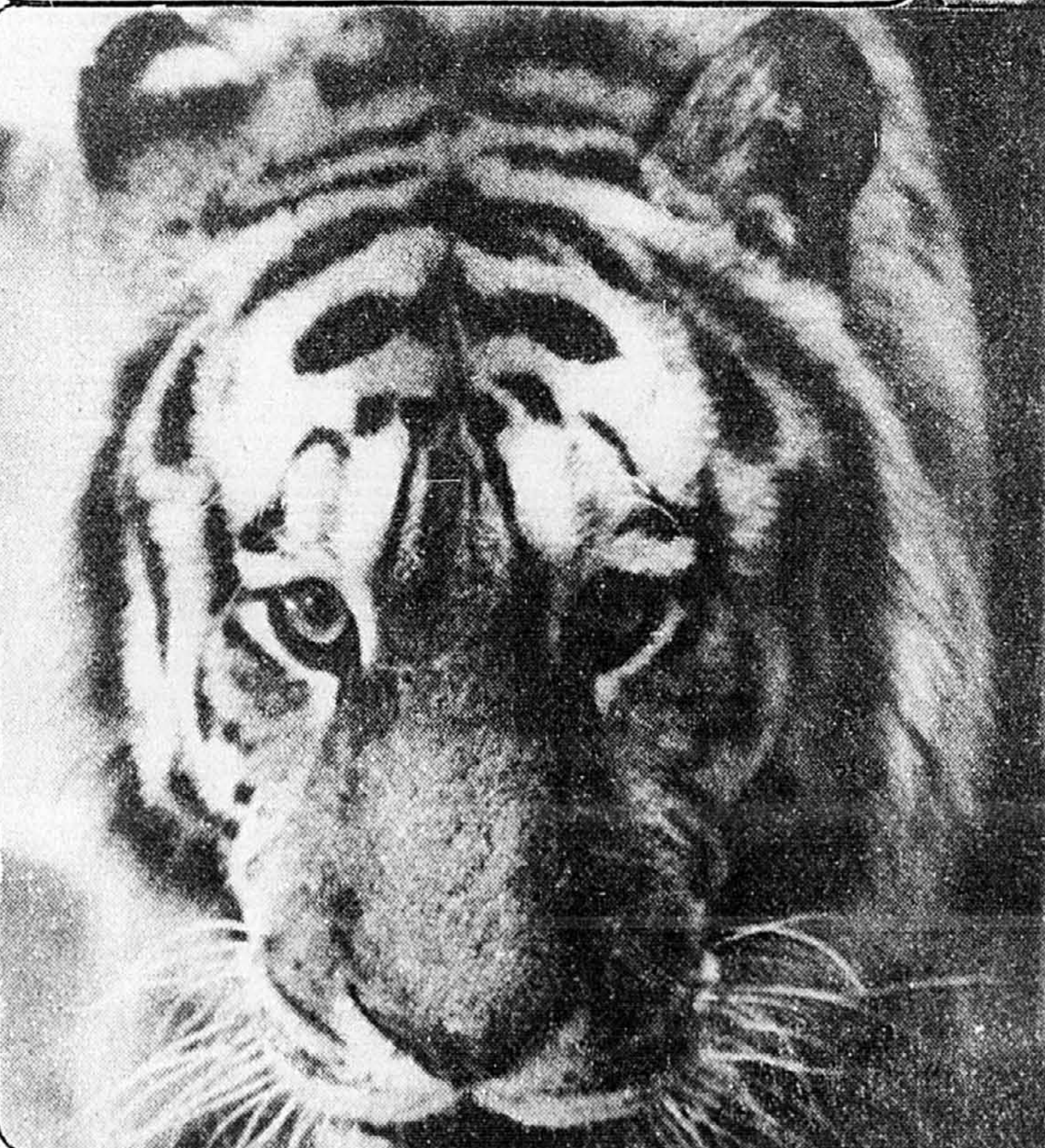
TABLOÏD SPORTS

Mots croisés: - - - - - 16  
Bandes dessinées: - - - - - 16

ÉDITO

**NON AU  
STATU QUO,  
NON À  
LA RÉFORME**

PAR JEAN-GUY DUBUC  
page A 6



**LE ZOO  
DE GRANBY  
OUVERT À  
L'ANNÉE?**

■ Au zoo de Granby, les tigres et les chameaux gambadent dans la neige à qui mieux mieux. Et il n'en tient qu'à un fil pour que le grand public puisse contempler l'étonnant spectacle de zèbres ou de léopards flânant entre deux congères.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

page A 3

**OPEP:  
50 POUR  
CENT DE  
CHANCES  
POUR UN  
ACCORD**

■ Il y a 50 p. cent de chances que les ministres du pétrole de l'OPEP, réunis à Vienne, parviennent à un accord sur la répartition des quotas de production aujourd'hui, lors de la reprise de leurs négociations, a déclaré hier soir Cheikh Yamani. Le ministre saoudien a ajouté du même souffle qu'il n'était pas tellement optimiste.  
page A 4

# D'ABORD PRÉOCCUPÉES PAR LES CUBAINS ET LES HAÏTIENS Les autorités ferment les yeux sur les illégaux québécois en Floride

MIAMI (PC) — Environ 250,000 Québécois habitent illégalement en Floride, évalue-t-on dans certains milieux canadiens-français de cet état du sud-est américain.

Officiellement, on reconnaît qu'il y a au moins 250,000 Québécois qui habitent légalement en permanence dans la région qui s'étend de West Palm Beach à Miami.

« Ca veut dire qu'on peut doubler ce chiffre-là si on compte les illégaux, ceux qui n'ont pas de visa », estime M. Mark Bishop, du Journal de la Floride.

« Et encore, ajoute-t-il, cette estimation est bien conservatrice. »

## TEXTES DE PIERRE TOURANGEAU

Il faut dire que cette situation n'attire pas beaucoup l'attention puisque les autorités en font peu de cas, occupées qu'elles sont à régler le problème, très sérieux celui-là, posé par l'immigration illégale des Cubains et des Haïtiens.

Bien qu'il n'y ait aucune statistique officielle là-dessus, explique M. Bishop, « le Maire de Hollywood David Keating nous a avoué que le calcul était assez simple à faire à partir des entrées et des sorties aux douanes. »

« On ne peut rien faire pour contrôler l'entrée des Québécois en Floride, prétend quant à elle Mme Betsy Anderson, du Consulat général des Etats-Unis à Québec, à moins de fermer totalement la frontière entre le Canada et les USA, ce qui est évidemment impensable. »

## Plus riches

En fait, poursuit Mme Anderson, on sait qu'il y a beaucoup de Québécois qui investissent un petit capital en Floride, dans des motels par exemple.

« Mais l'immigration, dit-elle, n'a pas de chiffres sur eux. Il n'y en a pas non plus sur les retraités. »

Les gens qui veulent demeurer en Floride de façon permanente ont besoin d'un permis de séjour qu'ils peuvent se procurer sur place à défaut de quoi ils doivent quitter les USA avant le terme de leur première année de résidence.

« Mais les autorités de l'immigration sont tellement débordées par le problème des Cubains et des Haïtiens, ajoute Mme Anderson, que les Québécois qui sont dans cette situation trouvent plus facile de revenir au Québec pour quelque temps. »

Il semble bien cependant que la plupart ne s'encombrent pas de ces exigences de la loi et restent malgré tout en Floride.

Et comme ces Québécois ont habituellement le portefeuille assez bien garni, on ne s'occupe pas tellement d'eux.

## Quotas

Ce qui veut dire qu'on ne tolère pas n'importe qui en Floride.

« Il y a une brigade de la GRC qui est ici en permanence, explique Mark Bishop. Eux s'occupent de ramasser les vrais « bums » et de les déporter. Il ne faut pas se leurrer, ce que le Québec envoie ici, c'est pas toujours la crème. On attrape aussi le fond du baril. »

« Mais ce sont surtout des gens biens, poursuit-il, qui sont ici sans visa, parce qu'il leur a été impossible d'en obtenir un. Les quotas de l'immigration changent tout le temps. A certaines périodes de l'année, si on manque d'immigrants par exemple, on augmente les quotas. Par contre si on en a trop, on les baisse. »

« J'ai eu connaissance de quelques cas, mentionne de son côté



Mme Anderson, où l'immigration a dû déporter des Québécois qui travaillaient illégalement en Floride ou encore leur a demandé de faire modifier leur statut. »

Il y a suffisamment de Québécois en Floride (aux 750 000 qui y viennent chaque hiver, il faut ajouter les 500 000 qui y vivent légalement ou illégalement en permanence) pour justifier la présence des drapeaux québécois, d'un journal francophone... et de néo-Floridiens qui y vivent en français seulement.

Ce qui contribue à rendre la vie facile aux « illégaux », c'est que la loi est très clémentine pour les employeurs qui sont pris à embaucher de la main-d'oeuvre illégale. Le Bill Simpson-Mazzali, qui est présentement devant le Congrès américain, pourrait donner des dents à cette loi mais pour l'instant, les contrevenants ont beau jeu.

« Il faut dire aussi que l'appareil judiciaire ne rend guère les choses plus faciles, ajoute Mme Anderson, puisque les juges ont établi dernièrement que les écoles sont tenues d'accepter les enfants des immigrants illégaux. »

Le State Department américain estime que les USA comptent entre quatre et six millions d'immigrants illégaux sur l'ensemble de leur territoire tandis que les évaluations rapportées par la presse varient entre deux et douze millions.

## LA FIERTÉ DE RAYMOND LEMELIN

# Un hebdo en français qui fête ses deux ans

## FORT LAUDERDALE (PC)

— Raymond Lemelin n'a ni la faconde ni la facture de son illustre cousin Roger mais il a de l'énergie à revendre et beaucoup d'audace. Et il en fallait une bonne quantité, assaisonnée d'une pincée de folie, pour réussir, comme il l'a fait, à implanter un hebdomadaire francophone en Floride.

A le voir s'agiter en expliquant comment il a pu réaliser ce « miracle », on ne dirait jamais qu'il a été terrassé trois semaines plus tôt par une crise cardiaque.

Expatrié en Floride il y a 18 ans, après un divorce, ce pilote d'avion devenu garçon de piscine puis gérant d'hôtel, animateur de radio et de télévision, fonda il y a deux ans le Journal de la Floride, un hebdo de 28 pages publié à 35,000 exemplaires.

Mais là ne s'arrêtent pas les ambitions de Raymond Lemelin. « Si Granby, dit-il, avec 30,000 habitants, peut se payer un quotidien, je ne vois pas pourquoi nous, avec notre communauté de 250,000 francophones, on ne pourrait pas faire la même chose. »

D'autant plus, soutient-il, que si on calcule les 250,000 autres Québécois qui sont installés ici illégalement et les 750,000 autres qui viennent y passer leurs vacances, on a le bassin suffisant pour trois quotidiens.

En attendant, « le plus grand journal français des Etats-Unis » est imprimé à Montréal (pour assurer la qualité du français) et vend 25,000 de ses 35,000 exemplaires au Québec.

**Embûches**  
M. Lemelin est manifestement

fier de son journal. Ce n'est pas facile, confie-t-il : A cinq pour tout faire, photos, publicité, rédaction, mise en page, distribution, financement, on travaille 70 heures par semaine.

Son cousin Roger et son ami Maurice Custeau, le PDG du Journal de Montréal, l'avaient prévenu. « Tu vas trouver ça dur, qu'ils me disaient. »

« L'an passé, le plus beau compliment que j'ai eu de Maurice, c'est lorsqu'il m'a dit que j'avais une tête de cochon. »

M. Lemelin a investi \$30,000 au début de l'aventure en compagnie de son associé Mme Lise Dauphinais, sa recherchiste du temps où il animait, de Floride, une émission de huit heures, la nuit, à CKVL.

Deux ans après, c'est \$200,000 qu'ils ont injecté dans le journal dont la publicité compte pour environ 50 p. cent du contenu.

Le numéro de Noël sera imprimé en quatre couleurs. « Il n'y a rien de trop beau pour nous », lance Raymond Lemelin.

« Le 10 janvier, dit-il, on célèbre notre deuxième anniversaire. On aura le plus gros spectacle francophone de Floride. Ça va durer une bonne partie de la nuit avec Michel Louvain, Johnny Farago et 15 autres artistes en scène. On attend environ 800 personnes. »

**La veuve et l'orphelin**  
Le Journal de la Floride n'est pas qu'un simple journal. La vocation qu'il s'est donnée lui a valu l'adhésion totale de la communauté canadienne-française.

# Une véritable communauté québécoise

HOLLYWOOD (PC) — « Je suis désolé pour vous « Richelieu » Desmarais mais j'ai un « Richelieu » ici qui m'assure qu'il vous a entendu parler anglais. Je suis donc obligé de vous mettre à l'amende », lance, mi-figue mi-raisin, le maître de cérémonie lors d'un dîner mensuel du club Richelieu de Hollywood.

Visiblement éméché comme une bonne partie des quelque 200 convives, l'animateur réside au président du club qui aimerait bien récupérer son micro pour présenter le conférencier-invité, en l'occurrence le ministre québécois Gerald Godin. Celui-ci d'ailleurs, ne semble pas plus pressé qu'il faut de prendre la parole.

Etabli depuis quelques années à peine, le club Richelieu est devenu un des pôles de la « colonie » canadienne-française de Floride, (officiellement 30,000 familles à Hollywood) tout comme le Journal de la Floride, le seul hebdo francophone de l'état, fondé il y a deux ans seulement.

Ces premiers outils socio-culturels, comme la première visite d'un ministre québécois dans cette communauté il y a deux semaines, illustrent l'importance qu'elle est en passe d'acquiescer.

« L'image que les Québécois ont de la Floride, celle d'une sorte de Old Orchard pour riches où il fait plus chaud, ne correspond plus à la réalité, soutient Mark Bishop, du Journal de la Floride. Maintenant, il y a ici une véritable communauté québécoise, de plus en plus organisée d'ailleurs. »

## En français

Mark Bishop, comme une bonne partie de ceux qui se sont installés définitivement en Floride, y venait régulièrement depuis plusieurs années passer ses vacances annuelles.

Un bon jour, il a décidé de s'y établir.

« J'avais une histoire d'amour avec la Floride, confie-t-il. A Québec, j'étais administrateur. Par une belle journée ensoleillée, alors que j'étais assis à un café-terrace à Hollywood, M. Raymond Lemelin, le directeur du Journal de la Floride, m'a convaincu de rester et de travailler avec lui. »

Cet anglophone, assez étrangement, s'est tout de suite intégré à la communauté francophone de Floride qui d'ailleurs ne compte pas que des canadiens-français mais aussi des Suisses, des Belges et des Français.

Mais cette communauté compte aussi des Floridiens de longue date, comme les sept frères Desmarais, tous membres du club Richelieu, installés depuis 20 ans dans cet Etat américain et qui malgré tout ont conservé leur langue.

Hommes d'affaires pour la plupart comme un bon nombre de ceux qui comme eux ont choisi le soleil plutôt que la neige et qui ne sont pas tout simplement des retraités, les frères Desmarais sont bien connus à Hollywood.

Et même si Paul Desmarais a dû payer l'amende pour avoir été surpris à parler la langue de Shakespeare au dernier dîner du club Richelieu, il ne faut pas s'y tromper : sa langue c'est le français.

« Il y a des gens qui sont ici depuis des années et qui vivent essentiellement en français, qui ne parlent pas un mot d'anglais et qui ne veulent rien savoir. D'ailleurs, ils n'en ont pas besoin », explique Mark Bishop.

## Attirance

La Floride n'a pas fini d'attirer les Québécois puisque 12 p. cent de la population entière du Québec, 750,000 personnes environ, vont y passer quelque temps chaque hiver.

Bon nombre d'entre eux finiront par s'y installer définitivement. Certains investissent ou travailleront dans l'hôtellerie s'ils doivent encore gagner leur vie, d'autres dans un condominium s'ils sont retraités.

De plus en plus d'artistes québécois choisissent d'aller y travailler l'hiver comme c'est le cas cette année du chanteur Johnny Farago.

Celui-ci a loué, de décembre à mars, la salle de spectacle d'un motel de Hollywood où il se produit avec ses musiciens. Si l'expérience s'avère positive, il reviendra l'an prochain, a-t-il confié, et peut-être pour plus longtemps.

Au rythme où vont les choses, chaque Québécois aura bientôt soit un oncle, une tante ou un cousin en Floride...

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -5 Max.: 0  
FAIBLE NEIGE  
DEMAIN: NUAGEUX

### Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-5	-2	Neige
Outaouais	-5	0	Neige
Laurentides	-7	-2	Neige
Cantons de l'Est	-6	0	Neige ou pl.
Mauricie	-8	-4	Neige
Québec	-7	-4	Neige
La-Saint-Jean	-8	-4	Neige
Rimouski	-10	-6	Neige
Gaspésie	-8	-2	Neige
Bas-Caraïbe	-6	-4	Neige
Sept-Îles	-6	-4	Neige

### Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	7	Averses
Edmonton	-10	-3	Nuageux
Regina	-12	-6	Ventoux
Winnipeg	-13	-6	Nuageux
Toronto	-4	-2	Ventoux
Fredericton	-6	2	Ensoleillé
Halifax	1	5	Nuageux
Charlottetown	-3	0	Nuageux
Saint-Jean	1	4	Averses

## La Quotidienne

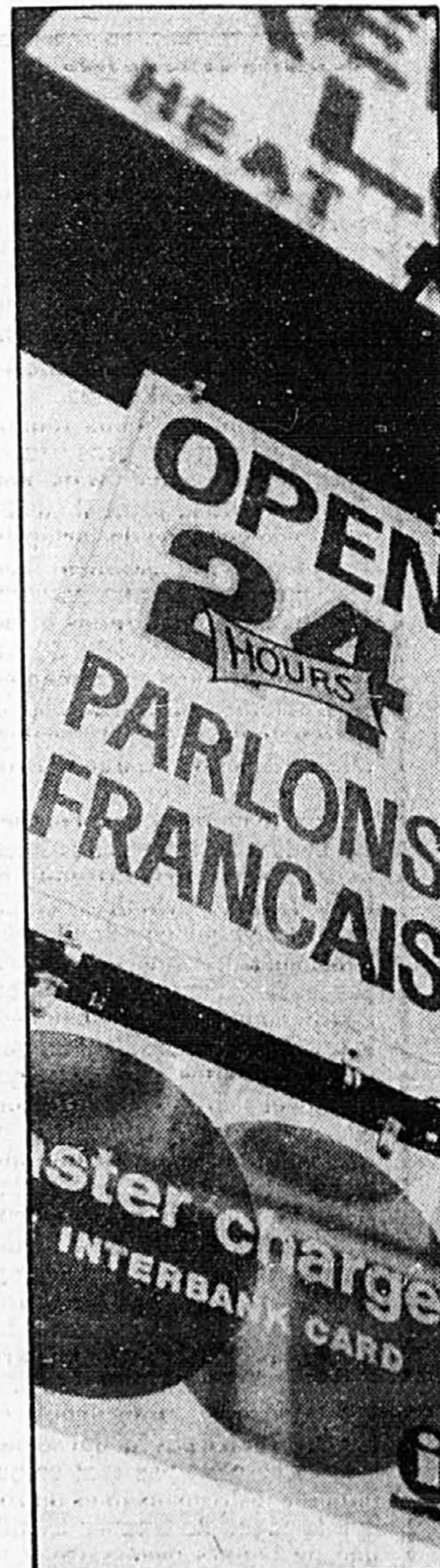
Tirage de samedi  
3137 | Numéro-boni  
778832

### États-Unis

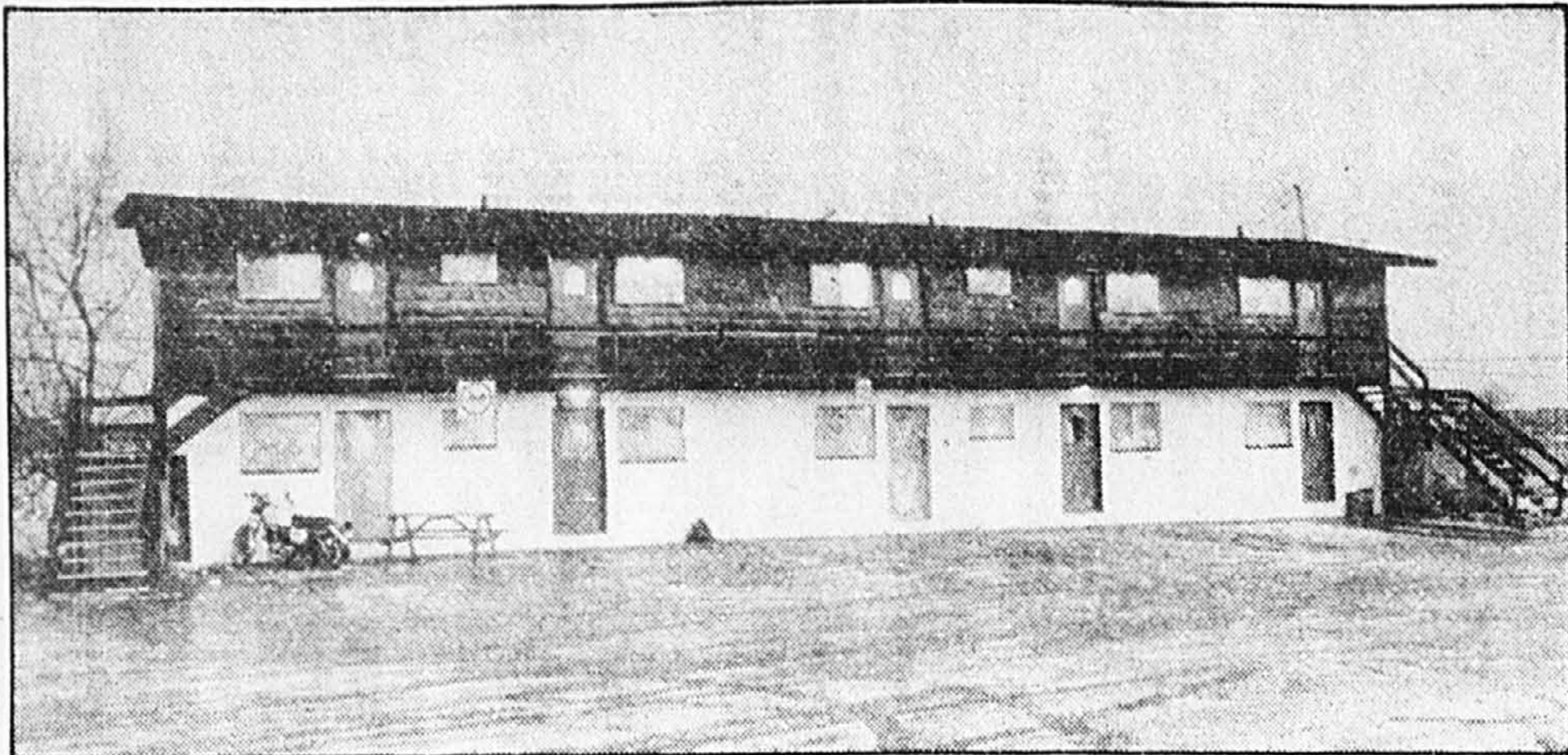
	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	1	8	Nlle-Orléans	6	15
Buffalo	-6	5	Pittsburgh	6	12
Chicago	-4	2	S. Francisco	7	18
Miami	18	28	Washington	6	15
New York	-3	1	Dallas	6	19

### les capitales

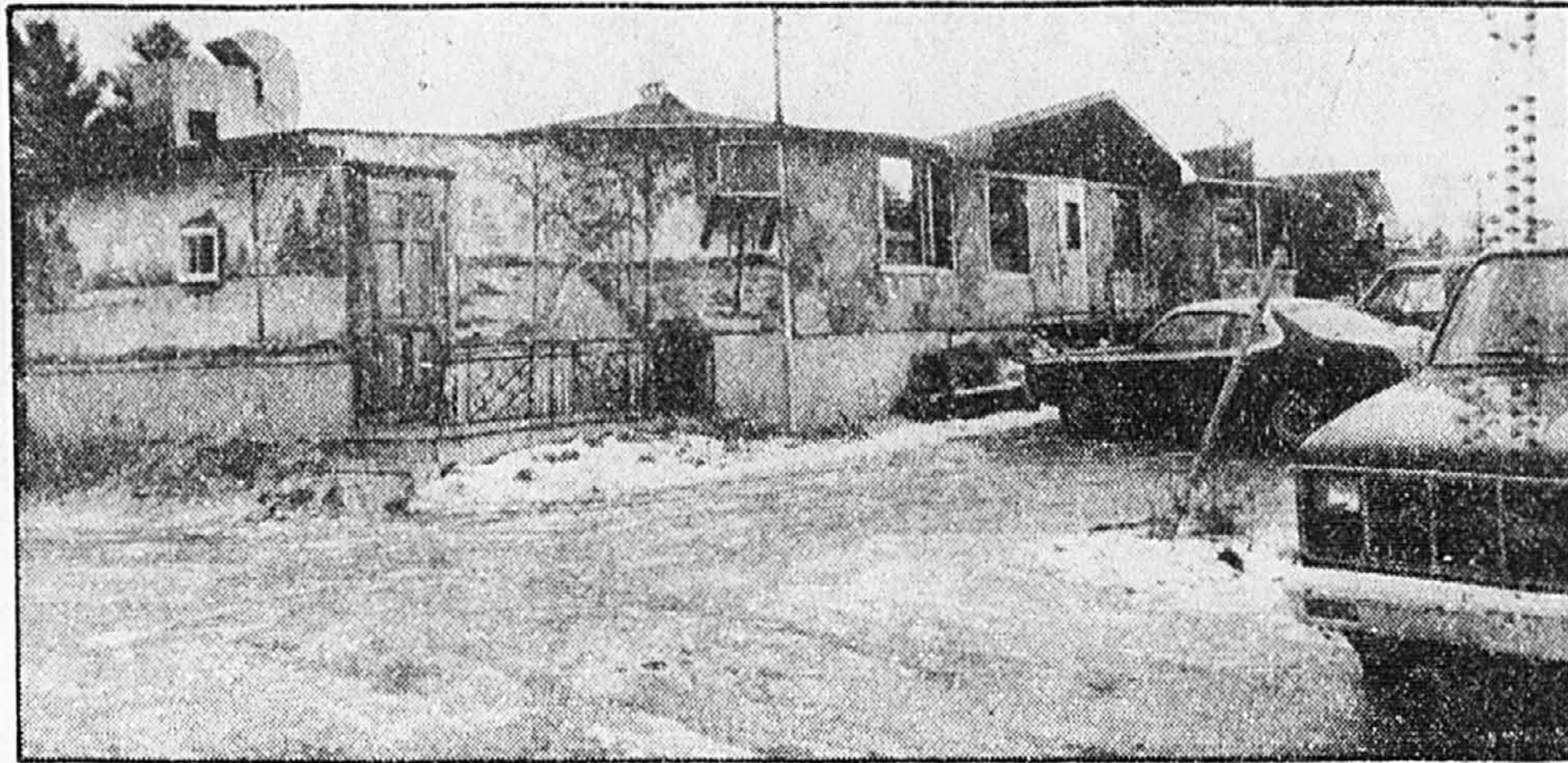
	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	1	8	Madrid	2	8
Athènes	10	14	Moscou	0	5
Acapulco	22	32	Mexico	5	15
Berlin	0	3	Oslo	-7	1
Bruxelles	-2	5	Paris	-1	4
Buenos Aires	19	31	Rome	7	14
Copenhague	1	3	Séoul	-7	3
Genève	2	8	Stockholm	-5	0
Hong Kong	10	17	Tokyo	5	8
Le Caire	10	20	Trinidad	20	30
Liobonne	9	12	Vienne	2	10
Londres	1	10			



photothèque LA PRESSE  
Pas encore de loi 101, mais déjà du bilinguisme...



Le repaire des *Inconnus*, un ancien motel. À droite, la *Cabane ronde*, également connue sous le nom de *Bar bilingue*.



photos Armand Trottier, LA PRESSE

À LA SUITE D'INCIDENTS SURVENUS DANS DEUX BARS DE MASCOUCHE

# Motards accusés de tentative de meurtre

■ Michel Sirois, 30 ans, et Philippe Harry, 19 ans, deux membres du groupe de motards *les Inconnus* comparaissent aujourd'hui à Joliette sous des accusations de tentative de meurtre à la suite d'incidents survenus dans deux bars de Mascouche, dans la nuit de vendredi à samedi.

**PAUL ROY**

di. Les deux prévenus ont été arrêtés avec une dizaine d'autres personnes lors d'une descente de police à leur local du rang Valiquette, à Saint-Louis-de-Terrebonne, peu après 1h, dimanche matin. Deux autres individus, dont Michel Lareau, 23 ans, le chef des *Inconnus*, sont activement recherchés en rapport avec cette affaire. Leur signalement a été diffusé à tous les corps policiers à travers la province.

L'histoire commence vers les 2h, samedi matin. Une danseuse s'exécute sur la scène du bar *Romania*, chemin Gascon, à Mascouche. Juste en bas de la scène, quatre motards se moquent d'elle, l'insultent, tirent sur la couverture sur laquelle elle s'est étendue. Elle en a assez: « J'danse plus! »

La dispute s'envenime et les motards entreprennent de la rouer de coups. A un moment, elle est atteinte à l'avant-bras droit d'un coup de baïonnette. Un client tente de voler à son secours, il est lui-même copieusement abreuvé de coups. Un autre se voit immobiliser, un couteau sous la gorge.

Les motards se dirigent ensuite vers la *Cabane ronde*, également connue sous le nom de *Bar bilingue*, dont ils entreprennent de

rosser quelques clients. Il ne restera qu'un blessé à l'arrivée de la police, certains ayant déguerpi sitôt l'orage passé, préférant panser eux-mêmes leurs plaies, et un autre, profondément coupé à la tête, ayant déjà quitté pour l'hôpital *Cité de la Santé* de Laval.

Quatre blessés connus, donc, mais dont trois ont jusqu'ici refusé de porter plainte. Seule la danseuse du *Romania*, âgée de 27 ans, s'est dit prête à le faire. Mais elle a demandé à la police de taire son identité pour le moment, par crainte de représailles.

**Témoins**

Le policier Jean-Pierre Leblanc, responsable de l'enquête pour la Sûreté de Mascouche, dit cependant compter sur la collaboration de quelques témoins. Ce sont d'ailleurs ces témoins qui ont identifié Sirois et Harry, hier matin, au poste de police de Mascouche.

Lors de la descente au repaire des *Inconnus*, anciennement *les Evadés*, les policiers ont arrêté une quinzaine de personnes: neuf membres du groupe, dont plusieurs sont, malgré l'inscription qu'ils portent dans le dos, fort connus de la police; six jeunes femmes; et un ou deux amis - ou citoyens dans le langage des motards. Les policiers - ils étaient 13, dont six de la Sûreté du Québec - ont également saisi une demi-douzaine d'armes à feu, divers couteaux, dont certains de fabrication artisanale, et une baïonnette portant encore des traces de peau et de sang.

**Des imitateurs**

Le repaire des *Inconnus* est un



L'enquêteur Jean-Pierre Leblanc, de la Sûreté de Mascouche, tient dans ses mains la baïonnette dont se seraient servis des membres du club de motards *les Inconnus*

pour rosser une danseuse et quelques clients de deux établissements de Mascouche, samedi matin.

ancien motel que le groupe loue depuis quelques années. On y retrouve notamment un bar, des tables de billard et autres équipements culturels. De l'extérieur, on dirait plutôt un poulailler. Très loin des portes blindées des

*Hell's Angels* de Sorel. Selon le directeur de la Sûreté de Mascouche, William Paterson, les *Inconnus*, qui compteraient une quinzaine de membres, ne font d'ailleurs pas partie de la même ligue que les *Hell's Angels*. Tout

au plus des imitateurs, prétend-il.

Ce qui ne les empêche pas d'avoir plutôt mauvaise réputation à Mascouche. Ils avaient causé passablement d'émoi à la Saint-Jean de 81, recevant la visi-

te d'une centaine d'autres motards. Il avait fallu l'intervention de la SQ et d'autres corps policiers pour rétablir l'ordre. Quelques policiers avaient d'ailleurs été blessés lors des échanges qui avaient alors eu cours.

En juillet dernier, trois bandits, reconnus pour être des proches des *Inconnus*, tuaient la caissière d'un dépanneur de Mascouche, Mme Charlotte Dordridge. Les frères André et Louis Bartley furent condamnés à perpétuité en novembre et, vendredi dernier, Michel Amyot se voyait imposer une sentence de neuf ans par le juge Daviault, à Joliette.

**Portiers malmenés**

Quant au bar *Romania*, où tout a commencé, samedi matin, il serait, au dire des policiers, fréquenté par des gens pas tous très recommandables. La semaine dernière, le portier de l'établissement aurait été battu par des motards mais aurait refusé de porter plainte. En octobre, un exportier du *Romania*, Robert « le Pic » Dagenais, était descendu au Golden BBQ, à Laval. Lui aussi aurait été proche des *Inconnus*, selon les policiers.

Selon le chef de police William Paterson, les arrestations de Sirois et de Harry - qui bénéficiaient d'une libération conditionnelle - et celle, imminente, espère-t-il, de Lareau, vont calmer les *Inconnus* pour un bout de temps. Mais pour en venir définitivement à bout, il aurait besoin de plus de collaboration de la part de la population, dit-il. « Les gens ont peur de s'impliquer... s'ils faisaient juste nous appeler quand ils sont témoins de quelque chose, déjà ça nous aiderait. »

## LE ZOO DE DE GRANBY OUVERT À L'ANNÉE?

# Les animaux ont revêtu leur manteau de fourrure

■ Va jouer dehors qu'ils disaient. Au zoo de Granby, les animaux ont pris le message au pied de la lettre et les lions, les tigres et les chameaux gambadent maintenant dans la neige à qui mieux mieux. Et il n'en tient qu'à un fil pour que le grand public puisse contempler l'étonnant spectacle de zèbres ou de léopards flânant entre deux congères.

**MARIO FONTAINE**

Les responsables du jardin zoologique songent en effet sérieusement à en ouvrir les portes douze mois par année, ce qui pourrait ne coûter que \$50,000 de plus en frais d'opérations. Un projet à réaliser d'ici trois ou quatre ans... à condition qu'on ait construit une maison pour les reptiles d'ici là.

« Une enquête nous indique que 80 p. cent des gens veulent voir des serpents. Mais pour que ça vaille la peine il en faudrait une centaine de sortes différentes, et un bâtiment pour les loger. Ajouté aux pavillons des primates, des félins et des pachydermes, une visite d'hiver deviendrait alors extrêmement intéressante », déclarait hier un directeur de la Société zoologique de Granby, M. Jan-O Brosseau.

Dans le moment, les seuls serpents dont hérite le zoo proviennent d'amateurs fatigués de leurs frigidités cylindriques, ou encore de la police. Le dernier pensionnaire a ainsi été apporté par la Gendarmerie royale, qui l'avait confisqué à une bande de motards. Il s'agissait d'un serpent à sonnettes, venimeux, que ces joyeux drilles utilisent lors des initiations. Le néophyte se fait piquer, et on ne lui administre d'antidote qu'à la dernière seconde, pour voir s'il mérite d'être admis. Un juge a finalement statué que l'aimable reptile devait retourner à ses propriétaires, ce qui fut fait. La prochaine fois qu'un motard sera à votre porte avec un serpent à la main, méfiez-vous: ce n'est peut-être pas lui qui sonne.

Mais ce n'est pas tant ce qui inquiète les responsables du zoo que la façon de trouver le million de dollars nécessaire à la construction d'un pavillon pour reptiles. Les gouvernements se font tirer la patte, et les subven-



photos Pierre Côté, LA PRESSE

De jeunes pingouins, presque nés de la dernière pluie, prennent les doigts de deux responsables du zoo de Granby, MM. Jan-O Brosseau et Germain Couture, pour des poissons nouvelle vague.

tions ne viennent pas. Dans l'intervalle, le projet de zoo en hiver reste sur la glace.

Un itinéraire de visites serait pourtant des plus facile à organiser, et on n'exclut pas un circuit de ski de fond entre les diverses attractions. Le directeur général du jardin zoologique, M. Germain Couture, demeure toutefois prudent face à cette possibilité mais parle d'une ouverture permanente du site avec conviction.

Car on s'imagine qu'un zoo en

hiver ressemble à une arche de Noé à la promiscuité odorante, où les lions relèquent les gazelles et dans laquelle les perroquets insultent les hippopotames. Pas du tout. Ce qui surprend surtout à Granby, c'est de voir tout ce beau monde se pavaner dans la nature.

Bien sûr on s'attend assez à y voir les phoques s'ébattre dans leur piscine glacée, et les ours polaires prendre le frais au son des souffleurs. Le petit monde des bisons, des castors, des che-

vres de montagne, des chevreuils, des loups, des hiboux et des autres animaux d'ici n'étonne pas tellement plus, d'autant que des cabanes aux planchers chauffés leur permettent de se dégeler les pieds quand M. Celsius se sent déprimé.

Ce qui frappe davantage, c'est de voir des dromadaires et des chameaux passer l'hiver dehors, à regarder stoïquement les visiteurs du même oeil morne qu'au pied des pyramides. Les tigres de Sibérie pourraient facilement les imiter, tandis que les lions, les panthères, les léopards et autres félins se baladent quelques heures par jour dehors, beau temps mauvais temps. Les zèbres sont un peu plus sensibles, mais vont eux aussi tâter du flocon pendant que le gardien astique leur salle à manger.

**Les plus gros**

Ça fait beaucoup de bibittes en plein air tout ça. De fait, les animaux trop frileux pour aller jouer dehors sont paradoxalement les plus gros: éléphants, girafes, hippopotames, rhinocéros. Les plus haïssables aussi, du genre gorilles ou chimpanzés. Quelques volailles -oies, flamands, etc.-complètent, avec une poignée de cas d'exception, le club des pantouflards.

C'est justement ces douillets à l'épiderme fragile que des visiteurs hivernaux auront le loisir de voir dans leurs quartiers intérieurs d'ici quelques années si le zoo arrive à ses fins, sans compter les rencontres avec les coriaces du thermomètre entre les pavillons. Des pavillons de toute façon déjà chauffés, alors que les sentiers sont déneigés promeneurs ou pas.

Contrairement à la plupart des pensionnaires du jardin zoologique, les hippopotames ont l'épiderme trop douillet pour affronter les rigueurs de l'hiver. Mais ce n'est pas de dépit qu'ils crient ici, mais tout simplement de faim.



# POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE DU QUÉBEC

## Assemblée nationale: la session en cours échelonnée sur trois ans

■ QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale a ajourné ses travaux en fin d'après-midi samedi, après avoir adopté une loi augmentant le salaire des députés de 6 p. cent dès le 1er avril prochain.

Les travaux de la troisième session de la 32<sup>ème</sup> législature ont été ajournés au 8 mars 1983, après que l'Assemblée nationale eut adopté six projets de loi au cours de sa 105<sup>ème</sup> séance.

### BERNARD RACINE

L'opposition n'a pas réussi à faire accepter son projet de geler le salaire des députés jusqu'au 31 décembre 1983.

D'après la loi 110, adoptée à 56-31 voix, le salaire des députés sera pleinement indexé au coût de la vie à partir du 1er janvier 1984. Les libéraux avaient proposé de l'indexer seulement de 3 p.c. et à partir du 1er janvier 1986.

### Allocation de départ

Le projet de loi 110 prévoit aussi une innovation: une allocation de départ aux membres de l'Assemblée nationale. Cette allocation sera égale à la moyenne des trois meilleures années de salaire du député, comprenant les allocations reçues pour ses fonctions.

L'opposition a combattu cette innovation faisant valoir que pendant l'année suivant la défaite d'un gouvernement, la province aura en fait, à payer les salaires de deux cabinets ministériels.

Elle proposait que l'allocation de départ soit égale pour tous, et consiste tout simplement en une

année de salaire de député, alors que d'après les termes de la loi, un ministre ou un leader recevra plus qu'un simple «back bench».

Le salaire d'un député est actuellement de \$42,596 y compris une allocation non-imposable de \$7,500 qui reste inchangée. L'augmentation sera donc calculée à partir de \$35,096 et s'élèvera à \$2,105 portant le salaire total à \$44,701.

### Session ajournée

Comme la session avait commencé le 9 novembre 1981 et

qu'elle n'a pas été prorogée, mais seulement ajournée, elle durera donc jusqu'en 1983, et ce sera la première fois au Québec qu'une session s'étendra sur trois années.

Au cours de sa séance de samedi, l'Assemblée nationale a adopté les projets de loi suivants:

- 86, loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, adoptée à l'unanimité.
- 90, sur l'Assemblée nationale, adoptée à l'unanimité.
- 92, modifiant des dispositions concernant les municipalités.

— 102, modifiant des dispositions concernant l'inspection des aliments.

— 103, sur les Sociétés d'initiative et de développement d'artères commerciales.

— 110, sur les conditions de travail et le régime de pensions des membres de l'Assemblée nationale.

La Chambre avait siégé vendredi soir jusque vers 1 heure du matin et avait adopté 15 projets de loi privés en deuxième et troisième lecture ainsi qu'un projet de loi public en troisième lecture.

### DROIT DE VETO

## Gérard-D. Lévesque doute de la bonne foi du gouvernement

QUÉBEC (PC) — Le droit de retrait réclamé par le premier ministre Lévesque n'est en aucune façon un droit de veto, a affirmé samedi à l'Assemblée nationale le chef de l'opposition, Gérard-D. Lévesque.

Ce droit de retrait est beaucoup plus associé avec l'idéologie séparatiste du gouvernement, c'est-à-dire, débarquer, mais sans jamais être réellement des Canadiens et être un partenaire majeur de la fédération canadienne, a-t-il dit.

Le chef de l'opposition discu-

taut à l'Assemblée nationale du contenu de la lettre que le premier ministre René Lévesque avait adressée la veille au premier ministre Trudeau.

Le premier ministre René Lévesque a répondu qu'il avait réclamé un droit de veto traditionnel puisque c'est celui que semble préférer M. Trudeau.

« Au moins qu'il ait la bonne foi de dire oui ou non si c'est cela qu'il préfère et alors qu'il agisse. »

Mais il existe aussi la possibili-

té de ce qu'on appelle « l'opting out », c'est-à-dire le droit de retrait qui a été défendu autrefois par le premier ministre Jean Lesage.

« Tout cela était relié à l'intérieur du fédéralisme à une idée très claire, le statut particulier, c'est-à-dire le caractère distinctif du Québec et la façon de l'affirmer. »

Le premier ministre a ajouté qu'il n'avait fait aucune démarche auprès des premiers ministres des autres provinces pour arriver à un consensus là-dessus.



Ahmed Zaki Yamani

téléphoto AP

## OPEP: entente possible sur une production de 18 millions de barils-jour

■ (AFP, AP, UPI) — Les 13 pays membres de l'OPEP semblent d'accord pour fixer un plafond de production pour 1983 de l'ordre de 18 millions de barils-jour, a indiqué hier soir, à l'issue de la première journée de la conférence d'hiver de l'organisation, le ministre algérien de l'Énergie, M. Belkacem Nabi.

Les chances d'un accord, qui permettrait de défendre les prix du pétrole, sont de « 50-50 », a estimé pour sa part le ministre saoudien du Pétrole, Cheikh Ahmed Zaki Yamani, ajoutant que Dieu seul savait quel « cinquanté » prévaudra et qu'il n'était pas très optimiste.

M. Nabi a précisé que ce plafond de production serait un peu inférieur au niveau de la demande de pétrole prévue par l'OPEP pour l'année à venir. Ainsi, a dit le ministre algérien, aucun pays n'aura d'« excuse » pour accorder des rabais dans le but d'écouler sa production.

### Iran et Venezuela

Au cours des négociations d'hier, deux pays surtout, l'Iran et le Venezuela, ont demandé un relèvement de leurs quotas par rapport au niveau arrêté en mars dernier sur la base d'un plafond global de 17,5 millions de barils-jour.

Un accord semble se dégager pour accéder au moins partiellement à la demande de l'Iran, qui, a souligné M. Nabi, avait été « pénalisée » en mars dernier.

Le requête du Venezuela se heurterait, en revanche, aux réticences de plusieurs délégations qui ne voient pas de raison particulière d'accorder un « ballon d'oxygène » à Caracas.

La condition indispensable pour que les pays de l'OPEP tombent d'accord sur cette nouvelle répartition des quotas est que l'Arabie saoudite accepte de réduire sa propre part de 7 à 5 millions de barils-jour, ce qui correspond au maintien de sa production actuelle.

La délégation saoudienne est restée silencieuse hier soir sur cette question, laquelle constituera un thème essentiel des négociations qui reprennent aujourd'hui.

Il semble par ailleurs que les pays membres s'entendent sur la nécessité de ne pas baisser le prix de base actuel établi à \$34 le baril, mais qu'ils divergent sur la répartition des quotas. Ils avaient d'ailleurs convenu, il y a 14 mois, de s'en tenir à ce prix de \$34. En ouvrant la 66<sup>ème</sup> conférence de l'organisation, hier, le président, M. Malaam Yahya Dikko, avait lancé une mise en garde contre une baisse des prix pour tenter de relancer la demande, initiative qui, selon lui, pourrait conduire à un désastre.

La veille, les ministres avaient eu des discussions informelles où il était apparu que la principale bataille de cette conférence serait la répartition du marché et l'attribution de quotas aux pays producteurs. On prévoyait déjà un affrontement entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

Dans les milieux de la conférence, on estime que les ministres auront cherché hier soir, par des contacts privés, à applanir les difficultés existantes pour parvenir à un accord sur la stratégie de l'OPEP face à la surabondance du pétrole sur le marché mondial.

## Une Commission parlementaire se rendra sur la Côte-Nord

■ QUÉBEC (PC) — Une série de commissions parlementaires siégeront au cours de l'hiver, a annoncé samedi le leader parlementaire du gouvernement Jean-François Bertrand.

La commission de la présidence du conseil et de la constitution siégera les 10 et 11 février, soit à Sept-Îles soit à Schefferville, sur le problème causé par la fermeture de l'Iron Ore dans cette dernière localité.

Ce sera la première fois qu'une Commission parlementaire siégera hors du Parlement.

L'opposition, tout en étant d'accord avec la décision de faire siéger la commission sur la Côte-Nord, a protesté contre l'idée de la faire siéger à Sept-Îles.

Le chef de l'opposition Gérard D. Lévesque a souligné la distance entre les deux villes et a affirmé que peu de gens de Schefferville pourront se rendre à Sept-Îles. Il a insisté sur la nécessité que les parlementaires membres de la commission puissent visiter la ville et constater la situation sur place.

M. Bertrand a expliqué qu'il s'agissait d'un problème d'orga-

nisation et a promis qu'il tenterait de faire le nécessaire pour que les séances de la commission soient tenues à Schefferville.

Par ailleurs, la commission sur Mirabel poursuivra ses auditions quelque part après le 15 janvier.

La commission sur la réforme dans le secteur du taxi tiendra des auditions les 22, 23, 24 février.

Une commission sur les programmes d'immobilisations dans le secteur de l'énergie siégera vers mars ou avril.

La commission sur le Code civil siégera en mars.

Une commission sur le transport aérien sera tenue, mais le gouvernement ne peut pas s'engager à ce qu'elle le soit au début de février.

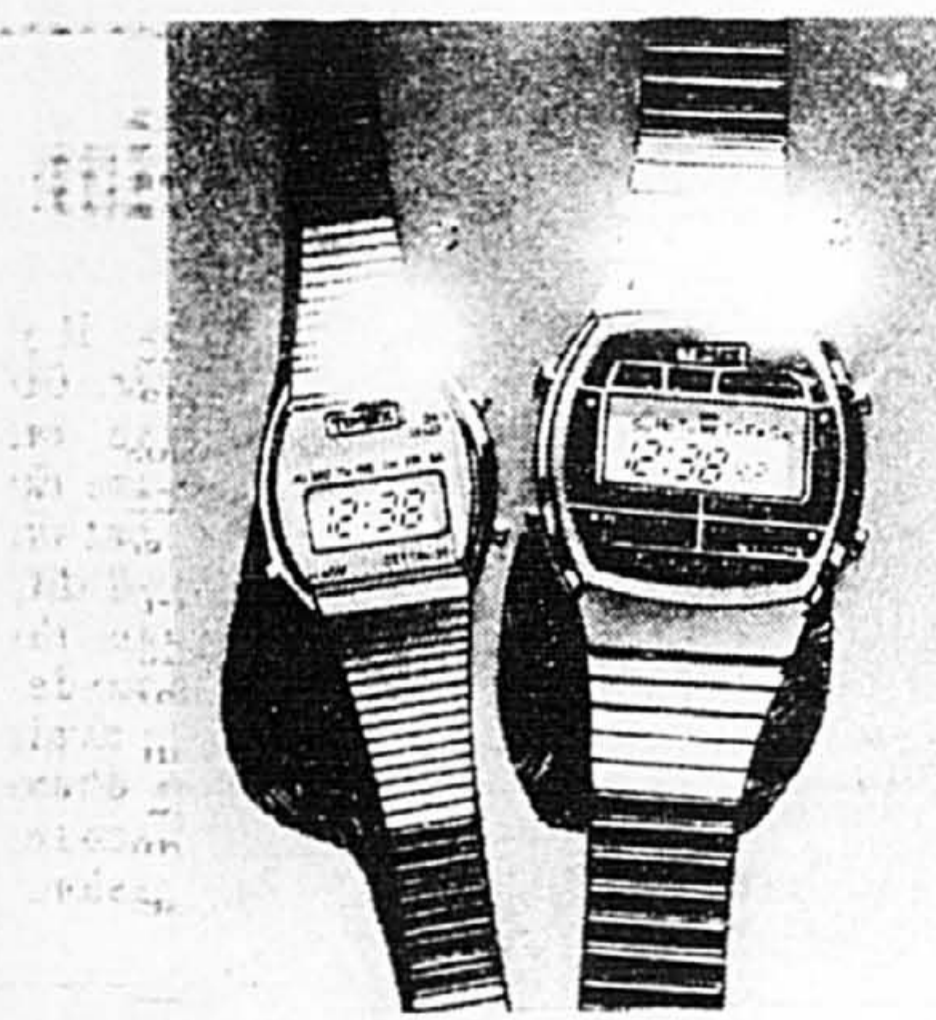
La commission des affaires culturelles siégera relativement au projet de loi sur le cinéma, les 15, 16, 17 et 18 février afin d'entendre les mémoires qui lui seront soumis.

La commission sur l'éducation se réunira, fin de janvier ou début de février, la date n'est pas encore précisée, relativement au régime pédagogique.

En vigueur du 20 décembre au 24 décembre, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.



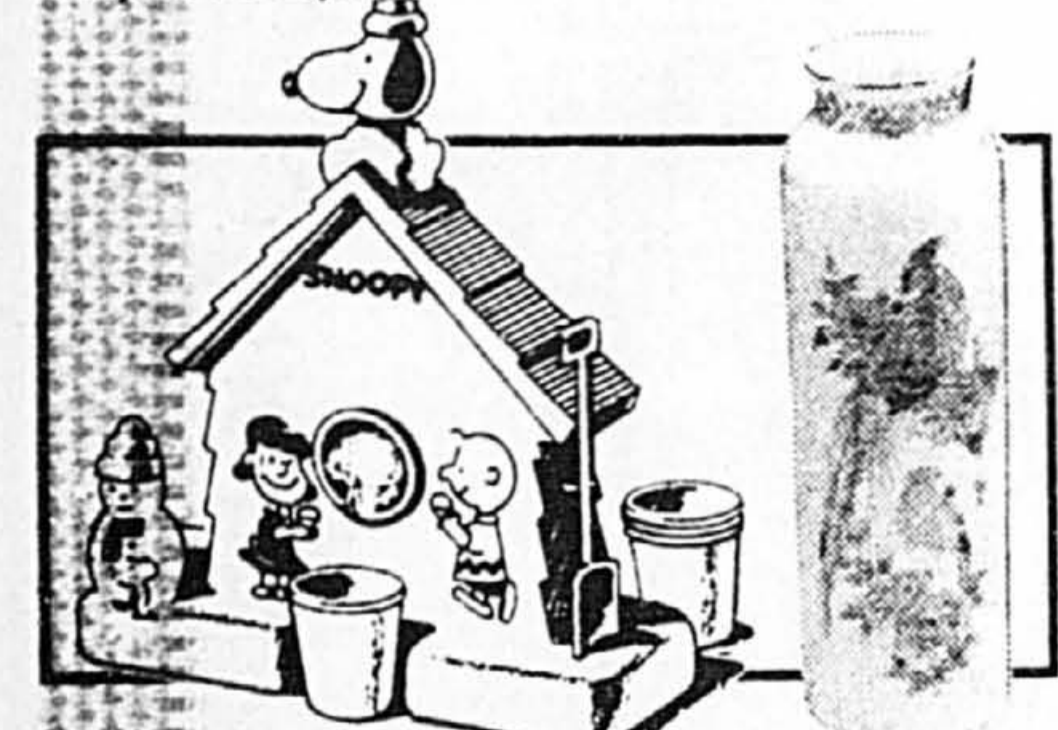
## Idées cadeaux de dernière minute



Rabais 25% sur une sélection de montres Timex pour hommes et femmes

Ord. 29,99 \$ à 79,99 \$  
**17,24\$ à 59,99\$ ch.**

Rayon 04. Bijoux



Machine à cônes glacés Snoopy. Comprend: sirop, mélange à boissons, gobelets, cuillères et instructions.

49R 035 429. Ord. 14,99 \$..... 9,99 \$ ch.

Rayon 49. Jouets

Assortiment de vases orientaux

Choix de couleurs et de grandeurs, motifs variés.

No 86011. 7" haut..... 9,99 \$ ch.

No 86012. 11" haut..... 14,99 \$ ch.

Similaire à l'illustration Rayon 21. Cadeaux



Rabais 33 1/3% sur une sélection de vêtements de nuit

Pyjamas pour garçons et filles, chemises de nuit, robes de chambre pour garçons et filles, dormeuses. Couleurs variées, tailles 2 à 6X. Tous les modèles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Ord. 8,98 \$ à 14,98 \$..... 5,99 \$ à 9,99 \$ ch.

Rayon 29. Vêtements pour enfants.

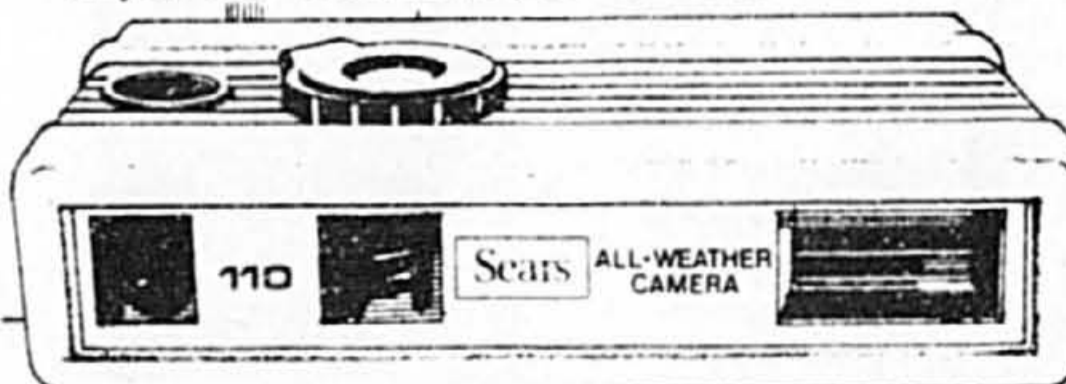


Gâtez-là pour Noël... offrez-lui un rasoir Lady Remington 'Boutique'

**32,98\$** ch.

Système de rasage révolutionnaire qui élimine les poils superflus en tout confort. Comprend accessoires pour soin des ongles et des pieds. 120 volts. ORR 061 041.

Rayon 08. Produits de beauté.

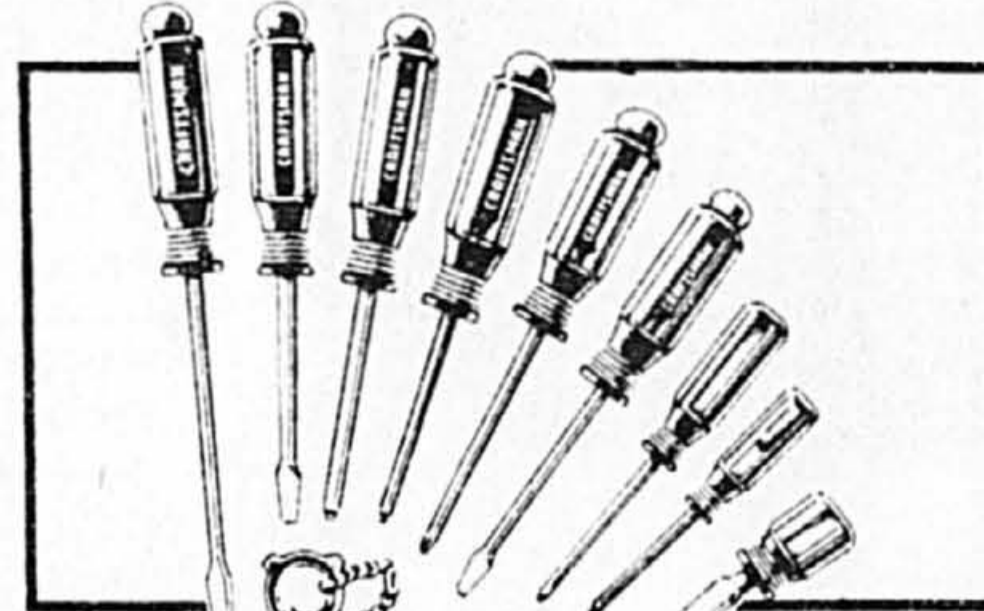


Économisez 10\$ Appareils Sears 110 'All-weather' avec flash électronique incorporé

**59,98\$** ch. Ord. 69,98 \$

Vous pouvez utiliser cet appareil photo quelle que soit la température, même sous l'eau à une profondeur max. de 3.8 m (12'). Boîtier étanche qui protège les éléments et qui permet à l'appareil de flotter. Il suffit de viser et de prendre la photo. 03R 011 574.

Rayon 03. Équipement photographique.



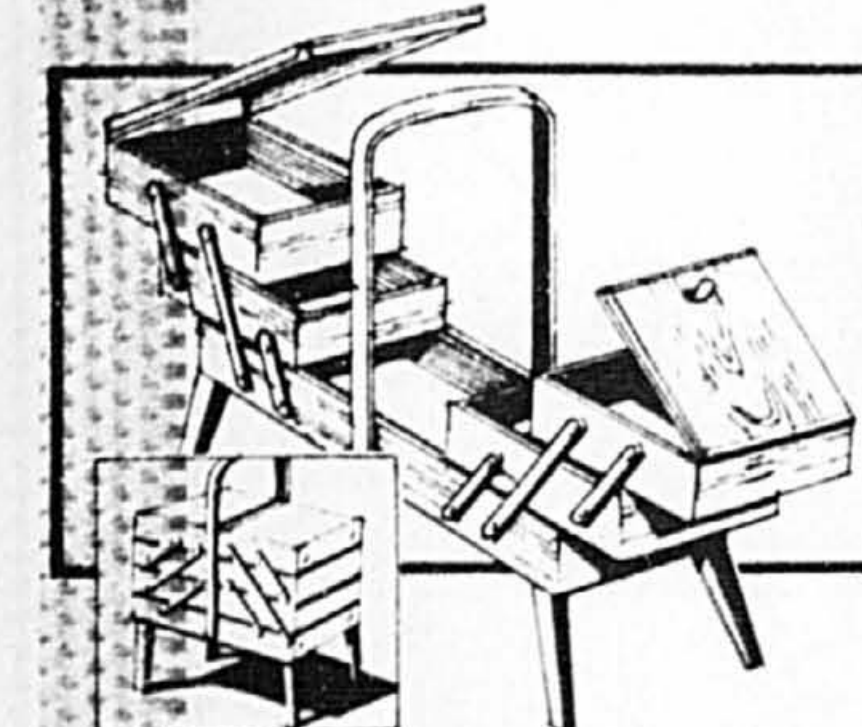
Économisez 7\$. Jeu de 15 tournevis Craftsman. Comprend: 7 tournevis à lame, 4 tournevis Philips, 3 tournevis Robertson et un porte-clé à 4 tournevis. 097 432 299 D.

Similaire à l'illustration

Ord. 31,99 \$

**24,99\$** jeu

Rayon 09. Quincaillerie.



Travailleur en merisier au fini noyer.

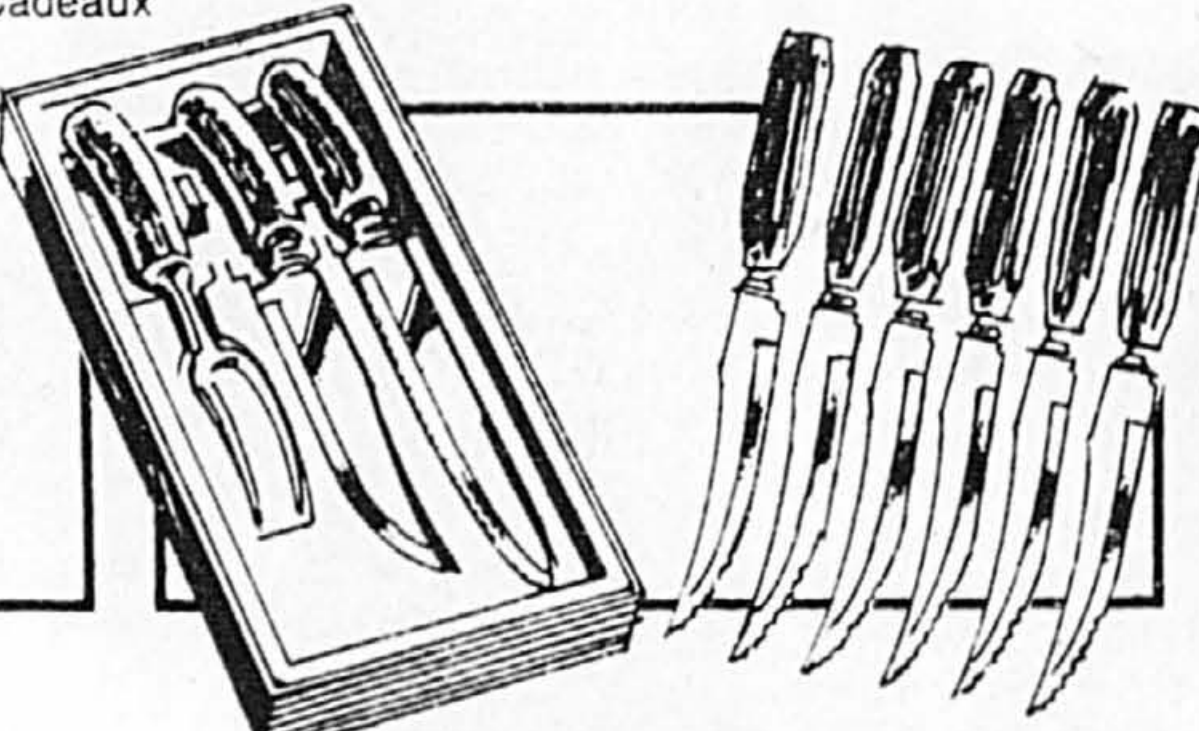
Choix de deux dimensions pratiques

convénant à tous les goûts.

No 63841. Ord. 42,99 \$..... 39,99 \$ ch.

No 63011. Ord. 27,99 \$..... 24,99 \$ ch.

Rayon 25. Menus articles.



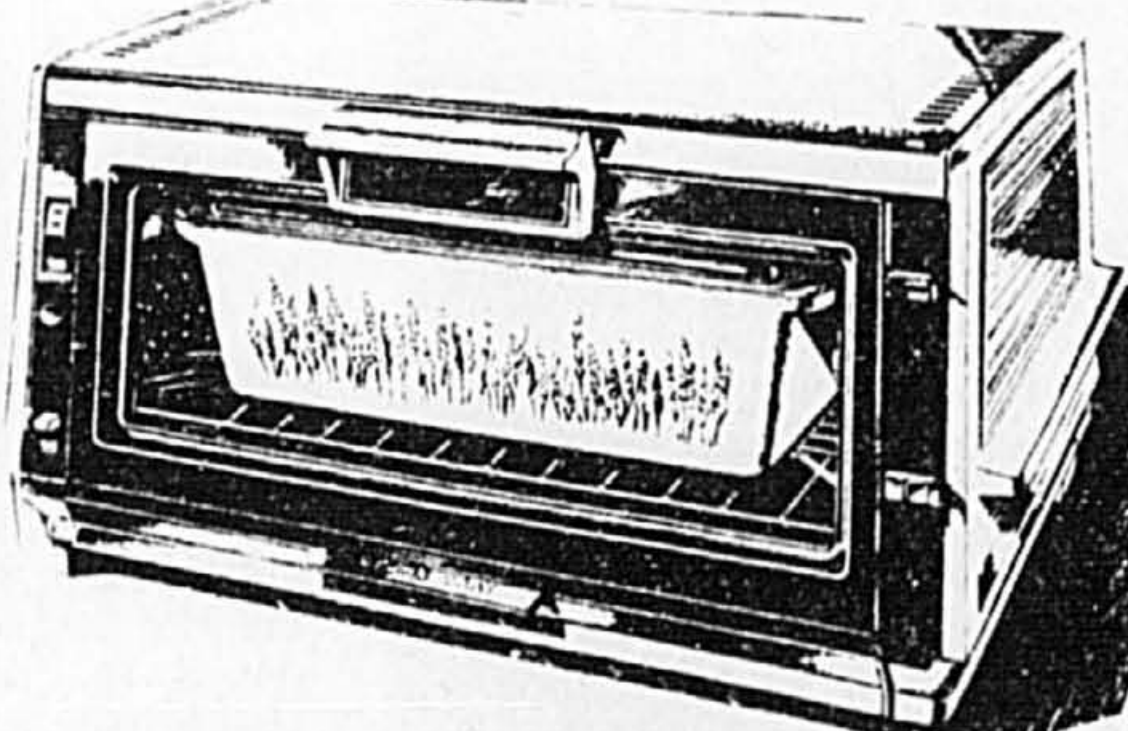
Ensemble de couteaux à dépecer 3 pièces en acier inoxydable. Comprend couteau à dépecer 8", couteau à viande 9 1/2" avec lame affûtée en creux et fourchette à deux pointes.

11R 080 065..... 29,99 \$ ch.

Jeux de 6 couteaux à steak avec lames dentées.

11R 080 066..... 21,99 \$ ch.

Rayon 11. Acc. maison-cuisine.



Grille-pain four Kenmore

2 grilles amovibles. Pour 4 tranches de pain. Modèle à nettoyage continu. Réglage pour cuisson lente. Plaque et lèche-frite chromées incl. En prime: plat 2 pintes avec couvercle.

No 63518. Ord. 86,98 \$..... 81,98 \$ ch.

Rayon 34. Petits appareils ménagers.

Les mentions "Reg" ou "étail" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture pour les Fêtes: 9h30 à 21h du lundi au samedi, jusqu'au 23 décembre inclusivement. Ville St-Laurent, Place Vertu; Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galerie d'Anjou; St-Jérôme, Carrefour du Nord; St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982, Simpsons-Sears Limitée.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

MALGRÉ LES MESURES PRISES PAR LA CEE

# La chasse aux bébés phoques se poursuivra

OTTAWA (Reuter, UPC) — Le gouvernement canadien a fait savoir samedi qu'il n'entendait pas annuler sa prochaine campagne de chasse aux bébés phoques, au mois de mars prochain, malgré les mesures prises vendredi par la Communauté économique européenne.

Les ministres de l'Environnement des pays membres de la CEE ont en effet décidé de suspendre toutes leurs importations de peaux de bébés phoques jusqu'à la fin d'une enquête sur les méthodes de chasse utilisées, au mois de mars.

Un porte-parole du ministère fédéral de la Pêche a souligné que cette décision n'aurait pour conséquence que de transformer le problème en une affaire commerciale. Les mesures prises par les 10 autres « des effets catastrophiques pour les Canadiens les plus défavorisés qui chassent le phoque à Terre-Neuve depuis 400 ans », a-t-il ajouté.

Le Canada exporte vers l'Europe occidentale près de 70 p.cent des peaux de bébés phoques tués sur son territoire. Il s'agit d'un marché représentant quelque \$12 millions.

À Terre-Neuve, les pêcheurs n'ont nullement l'intention de mettre un terme à leurs activités et selon le président du syndicat des pêcheurs, Richard Cashin, il y aura d'autres marchés où ils pourront écouler leurs peaux.

Le député libéral de Grand Falls, William Rompkey, a déclaré que les gouvernements fédéral et provincial avaient formé un

comité spécial dont la tâche était justement de trouver de nouveaux marchés pour les peaux de phoques et les produits du phoque. Le groupe doit présenter un premier rapport en janvier.

Selon M. Cashin, environ 4000 pêcheurs du Labrador et du nord de Terre-Neuve pourraient perdre l'an prochain une source importante de revenus alors que leurs revenus s'élèvent à peine, en moyenne, à \$7000 par année, uniquement parce que des gens supposément intelligents, issus de la classe urbaine et bourgeoise, sont véritablement hystériques à propos d'un phénomène qu'ils ne connaissent même pas.



téléphoto PC

Natalia Makarova

## Le ciel lui tombe sur la tête

WASHINGTON (AFP) — Un contre-poids servant au décor d'une comédie musicale au Kennedy Center de Washington est tombée samedi soir sur une ballerine d'origine soviétique qui souffre d'une fracture de l'omoplate.

Le contre-poids est tombé sur la tête et l'épaule de la danseuse qui tenait le rôle principal de la comédie musicale « On your toes ».

Mme Natalia Makarova, âgée de 42 ans, a dû être hospitalisée.

## Quatre morts

Quatre personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours du week-end, toutes dans des accidents de la route et toutes durant la journée de samedi. La première tragédie est survenue aux petites heures du matin à Grande Rivière, alors qu'un résident de cet endroit, Willie Berthelot, 56 ans, a perdu le contrôle de son véhicule qui est allé percuter un arbre.

Puis c'était au tour d'un jeune homme de 22 ans de St-Marc de Figury, Denis Lantagne, de périr à cet endroit à la suite de ce qui semble un sommeil intempestif qui a entraîné un capotage puis une éjection de la voiture.

Près de Windsor, dans les Cantons de l'est, une collision frontale a par ailleurs coûté la vie à Monique Maurice, 39 ans, de Richmond, et à un drummondvillois de 35 ans, Florient Boucher.



## Un Noël cambodgien à Montréal

Grâce et élégance chez cette jeune danseuse cambodgienne, qui exécute une danse traditionnelle devant un sapin de Noël ce qu'il y a de plus authentiquement québécois. Un syncrétisme qui illustre bien les efforts faits par les 3,000 réfugiés installés dans la région métropolitaine pour s'adapter à leur pays d'adoption. Des chansons et discours en français et en cambodgien ont ainsi marqué leur party des fêtes samedi soir. Des fêtes tristes pour beaucoup d'entre eux, qui ont perdu biens et familles et se retrouvent seuls au monde pendant que tous s'amuse.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

## Homme recherché

La police de la CUM recherche Bernard De Romer, 27 ans, mais d'apparence plus jeune, disparu de chez lui depuis le printemps et vu pour la dernière fois à Montréal, le 5 juin dernier.

Domicilié au 79, rue Brisbane, à Hudson, le jeune homme, aveugle à 95 p.cent et se servant d'une canne blanche, mesure un mètre 63, pèse 54 kilos, a les yeux gris, les cheveux châtains longs. Il parle le français, l'anglais et l'allemand. Au moment de sa disparition, il portait un pantalon de velours cordé beige, une chemise, des bottes de cuir brun et un imperméable kaki.

Il avait aussi une barbe de 3 cm, de couleur brun roux. Toute personne pouvant aider les policiers à localiser cet homme est priée de communiquer avec l'agent Louis Venne, en composant le 934-2277.



Bernard De Romer

## EN BRIEF

### 95 morts dans une explosion

Plus de 95 cadavres et 143 blessés ont été retirés de la centrale électrique de Tacoa, où des explosions se sont produites dimanche, a indiqué un fonctionnaire de la défense civile vénézuélienne. Toutefois, à 19h30 locales aucun bilan officiel sur le nombre de morts et de blessés n'avait encore été communiqué. Ce fonctionnaire, qui a demandé à conserver l'anonymat, a précisé que le nombre des victimes était nettement supérieur à 350. De nouvelles déflagrations ont eu lieu dans la zone de la centrale électrique et les pompiers s'efforcent de vider les réservoirs de combustibles.

### Président des communautés francophones

Le comité permanent des communautés ethniques de langue française a profité de sa récente réunion à Montréal pour élire à la présidence M. Gilles Rhéaume, président du Mouvement national des Québécois et de la SSJB-M. Le comité a en outre réélu M. Roland Beguelin au poste de secrétaire général. M. Beguelin est membre dirigeant du Rassemblement jurassien. Mme Michèle Zavart, secrétaire générale de la Wallonie libre, a quant à elle accédé au poste de vice-présidente du comité. La conférence des communautés ethniques de langue française a pour principal objectif de renforcer les liens de solidarité entre les mouvements qui luttent pour l'affranchissement des groupes francophones victimes de « conditions fixées par l'Histoire ».

### Meurtre d'une Amérindienne

Le détachement de Trois-Rivières de la Sûreté du Québec a découvert le cadavre d'une Amérindienne de 26 ans, Johanne Bernard, dans son domicile de la rue Leblanc, sur la réserve de Bécancourt. La macabre découverte est survenue vers une heure samedi matin, alors qu'on a trouvé le corps de la jeune femme baignant dans son sang, un fusil de calibre 12 à ses côtés. La victime avait été atteinte de plusieurs balles à la tête.

### Mort mystérieuse à Montréal

La police n'avait pas encore élucidé, hier soir, les causes du décès d'un homme d'environ 50 ans, dont le cadavre a été retrouvé à l'angle des rues Jarry et Outremont samedi matin. On a pratiquement exclu l'hypothèse d'un délit de fuite, puisque l'individu ne présente aucune fracture. La possibilité d'un meurtre n'est pas exclue, mais il est aussi très possible que le quinquagénaire ait été victime d'une mauvaise chute ou encore d'une crise cardiaque.

### Encore un feu à Hydro-Québec

Un incendie mineur s'est déclaré hier après-midi dans un bâtiment du complexe d'Hydro-Québec à Shawinigan. Le feu, d'origine accidentelle, n'a pas fait de blessés et n'a pas non plus, Dieu soit loué, occasionné de panne courant dans tout le Québec. Ouf!

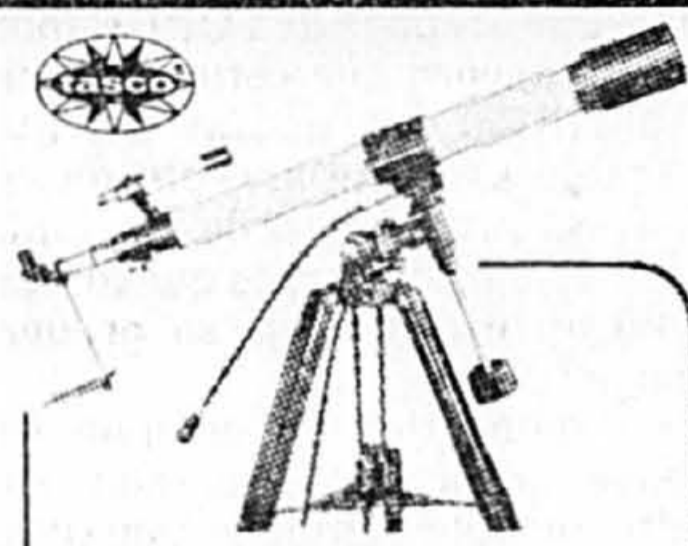
### Collision en mer: six morts

Six personnes sont mortes à la suite de la collision intervenue hier soir près d'Harwich (cote est de l'Angleterre) entre deux ferries, a indiqué la police. Selon certaines informations non confirmées par la police, une personne est encore portée disparue. Pour la police, qui souligne que ce bilan est provisoire, 76 personnes se trouvaient à la mer après le naufrage du ferry « European Gateway ». Six corps ont été repêchés et 70 personnes ont été transportées dans des hôpitaux de la région. La plupart des survivants sont sains et saufs, mais ont souffert du froid et du choc. Il y avait un blessé grave. Plusieurs hélicoptères ont participé aux opérations de sauvetage dans des conditions atmosphériques très mauvaises, ainsi que des navires qui se trouvaient dans les parages. Un navire danois, le « Dana Futura », a repêché à lui seul 47 personnes. La police a déclaré ignorer la nationalité des victimes et des survivants. Le premier ferry, l'« European Gateway », venait de quitter le port anglais de Felix Stowe pour Rotterdam avec 70 personnes à son bord. Le second, le « Speedlink Bangard », venait de Zeebrugge (Belgique) transportant des véhicules. Il n'a pas coulé et aucun de ses membres d'équipage n'est blessé.

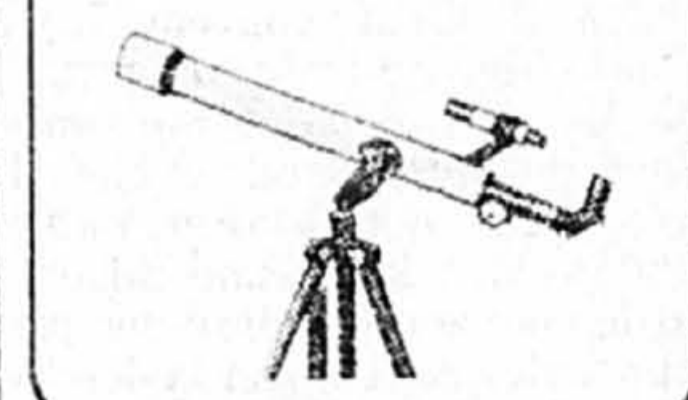
### Record pour le cognac

Un véritable record a été enregistré cette année dans la récolte de vins destinés à la fabrication du cognac: une récolte supérieure de 134 pour cent en volume par rapport à celle de 1981 et de 40 pour cent par rapport à celle de 1980. En effet, 11,902,295 hectolitres de vins propres à la distillation ont été récoltés. Cela donne plus d'un million d'hectolitres d'alcool pur pour la première fois depuis que l'on tient des statistiques, très exactement, 1,010,869 hectolitres. Cette récolte a été obtenue sur une superficie de production de 88,568 hectares. Les connaisseurs s'accordent pour dire que le cognac 1982 devrait être un millésime réellement historique.

## PENSEZ CADEAU PENSEZ TASCO



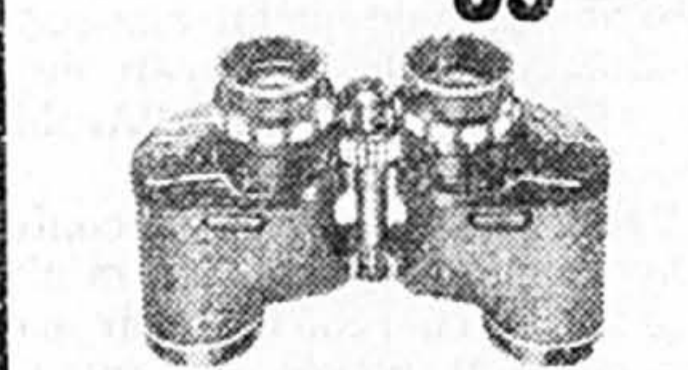
Pour les débutants et professionnels, nous avons la gamme complète des **TELESCOPES TASCO** modèles réflecteurs et réfractaires.



### JUMELLES ZOOM

Modèle 101  
7-15 X 35 mm  
Puissance de 325 pieds à 1 000 verges.

8999\$



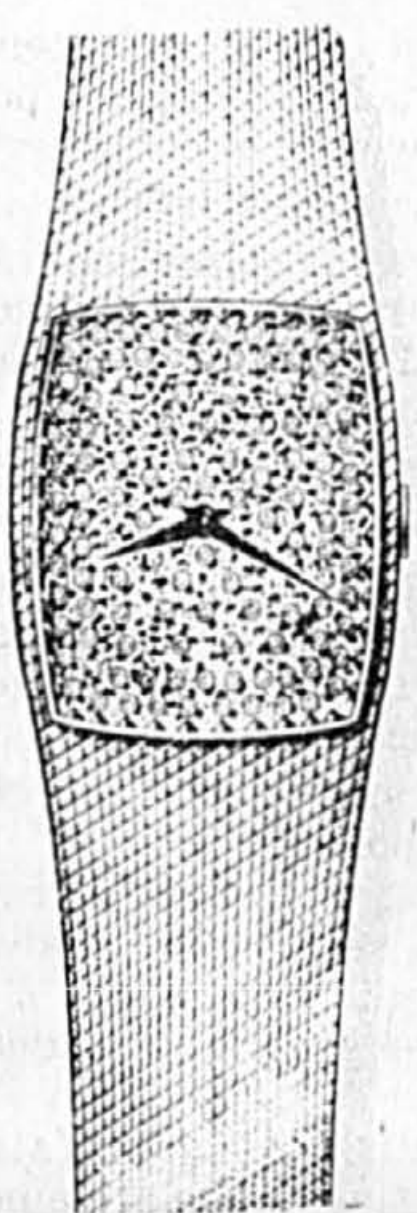
Étui, courroie inclus

Tous les produits Tasco sont garantis à vie.  
**L. L. LOZEAU**  
6229, rue Saint-Hubert  
274-6577

# 35 à 50%

DE RÉDUCTION SUR TOUTES NOS MONTRES EN

## OR 10, 14 ET 18K



Vaste collection de \$399 à \$7,800

Prix régulier de \$615 à \$12,000

- Modèle illustré: 14k homme  
Prix rég. \$12,000 — Vente \$7,800
- Modèle illustré: 14k homme, diamants  
Prix rég. \$5,500 — Vente \$3,575

**BIJOUTERIE le roy**  
AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE

GRAVURE GRATUITE AVEC L'ACHAT D'UNE MONTRE EN OR PENDANT LA VENTE

7139, ST-HUBERT, coin Jean-Talon, MONTRÉAL TEL: 277-3127

Radio Québec

## L'écran des Fêtes



du lundi au samedi à 20h00, Jean-Pierre Ferland et Marc Laurendeau animent un joyeux happening de variétés et d'actualités dans la plus pure tradition des Fêtes.

CINÉ

cadeau tous les soirs à 18h30 juste après Passe-Partout. 14 films pour les tout-petits de tous les âges. Un vrai festival.

La Ligue Nationale d'Improvisation



lundi 20 décembre à 21h00  
En direct, comme au hockey, la grande finale pour l'obtention de la coupe «CHARADE». C'est du sport... en paroles et en performances. À voir... et à entendre absolument.



PASSE-PARTOUT. fidèle au rendez-vous, tous les soirs à 18h00

Le paradis à la fin de vos jours... dès 18h00 du 20 décembre au 2 janvier.



MOLIÈRE,

d'Ariane Mnouchkine

dimanche 26 décembre à 20h30. 4 heures de grand cinéma sans interruptions commerciales.

Casse-Noisette

Casse-Noisette de Tchaïkovski  
mercredi 29 décembre à 21h00 avec Mikail Baryshnikov, Gelsey Kirkland et l'American Ballet Theatre.



HANSEL ET GRETEL

samedi 1<sup>er</sup> janvier à 21h00  
Le célèbre opéra allemand en provenance du Metropolitan Opera House avec Judith Blegen, Frederica Von Stade et Rosalind Elias.



# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY  
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MICHEL ROY editorialiste en chef

## Non au statu quo, non à la réforme

Le sondage du Comité des parents de la Commission des écoles catholiques de Montréal est assez révélateur. Surtout, il démontre avec clarté que si les parents ne savent pas encore très bien ce qu'ils désirent, ils savent très bien ce qu'ils n'aiment pas. Et ce qu'ils refusent, c'est autant le statu quo que le projet de réforme Laurin.

Un exemple: seulement 16 pour cent des parents favorisent l'élection des commissaires au suffrage universel, comme cela se fait présentement; mais 39 pour cent veulent ajouter des représentants des parents aux élus du suffrage universel. Ce qui signifie que 55 pour cent rejettent la proposition Laurin.

Comme tout exercice de ce genre, un tel sondage a ses limites et devra nécessairement souffrir plusieurs interprétations dépendantes de ceux qui en font la lecture. Reste qu'on devrait pouvoir en retenir certaines conclusions dont le ministre de l'Éducation devrait absolument tenir compte.

Si le médium illustre un tant soit peu le message, il faut retenir les premiers chiffres: le comité responsable du sondage a expédié 10,000 questionnaires, envoyés à des parents choisis selon la méthode du hasard systématique, et n'a reçu que 5,000 réponses. Il faut donc déjà déduire que la moitié des parents ne sont d'aucune façon intéressés à participer à la réforme scolaire. La proportion est-elle élevée ou faible? A chacun de répondre selon ses critères de participation. Chose certaine, elle illustre un désengagement manifeste de la part de parents à qui on veut justement offrir de nouvelles responsabilités.

Parmi les répondants, il faut encore faire un partage au plan de l'intérêt ou de l'implication personnelle: 52 pour cent admettent ne pas connaître le projet de réforme scolaire, 34 pour cent disent en connaître les grandes lignes et, conséquemment, seulement 14 pour cent le connaissent convenablement. Encore là, l'indice d'intérêt paraît très faible.

Malgré tout, ces parents, parce que parents, veulent participer davantage à la formation scolaire de leurs enfants: 70 pour cent d'entre eux veulent accroître leur rôle à l'école. Pas seuls: 22 pour cent retiennent la formule proposée dans la réforme Laurin, les autres préférant des formules mixtes incluant la participation de plusieurs représentants de la communauté. Et ils sont conséquents: 38 pour cent considèrent que seulement quelques-uns d'entre eux seraient aptes à siéger efficacement sur un comité aux responsabilités nouvelles. Et 13 pour cent reconnaissent avoir, en même temps que le désir, la disponibilité nécessaire à un tel engagement.

Pour y faire quoi? Finalement, la majorité considère que l'autorité des parents ne devrait concerner que trois aspects de la vie scolaire: le maintien ou la fermeture d'une école, le programme d'éducation sexuelle et la détermination des services à offrir à l'ensemble de la communauté environnante.

Il apparaît donc évident que le projet qui consiste à former des corporations indépendantes et autonomes, dont tout le pouvoir résiderait dans les mains des parents, est une utopie purement intellectuelle du ministre et de ses conseillers, qui ne correspond pas à l'attente des parents (de Montréal, tout au moins). Ce serait courir après l'échec que d'imposer aux parents des responsabilités qu'ils ne désirent pas prendre à ce moment précis de l'évolution du Québec.

Quant à la nature de la commission scolaire, à sa confessionnalité ou au statut de l'école, les réponses ne peuvent nous mener à des conclusions définitives: on refuse encore le statu quo mais on ne sait vraiment pas par quoi le remplacer.

Chose certaine, le Livre blanc du ministre de l'Éducation peut encore servir d'instrument de travail pour stimuler la réflexion de la population; mais il semble de plus en plus évident qu'il faut beaucoup le transformer pour prétendre respecter les gens concernés.

Jean-Guy DUBUC

## Disparition d'un grand Québécois

René Hamel qui vient de mourir à 72 ans laissera le souvenir d'un homme qui, dans le service des siens auquel il a consacré à peu près toute sa vie, s'est donné tout entier, avec dynamisme, courage et honnêteté.

M. Hamel aura été successivement député du Bloc populaire à Ottawa, puis député et ministre à Québec sous l'égide du Parti libéral et, enfin, juge à la Cour supérieure du Québec jusqu'à sa retraite, il y a à peine un an.

Je l'ai personnellement connu alors qu'il siégeait à Québec comme député de Saint-Maurice, particulièrement dans la période où il était dans l'opposition. Les journaux annonçant son décès ont souligné, à propos de cette période justement, qu'il avait alors été probablement l'adversaire le plus coriace que l'ancien premier ministre Duplessis avait trouvé sur son chemin. L'observation était pleinement justifiée. René Hamel ne craignait pas de croiser le fer avec le chef de l'Union nationale. Il avait même le don de l'irriter avec ses nombreuses questions et ses commentaires incisifs.

Peu de députés de l'opposition avaient ainsi le cran ou le courage de se mesurer à celui qu'on appelait le «Chef». Il faut dire qu'il y avait une grande inimitié entre les deux hommes. Plus jeune, René Hamel avait obtenu de Duplessis une bourse pour aller étudier à Louvain. Duplessis acceptait mal que ceux qu'il avait aidés (même si c'était avec l'argent de la province) se tournent ainsi contre leur bienfaiteur. Il chercha par tous les moyens à le faire battre dans son comté de Saint-Maurice sans y parvenir, ce qui l'irrita toujours davantage.

René Hamel fouillait ses dossiers. Il était un bourreau de travail. Ces qualités se manifestèrent également dans les différents ministères qu'il dirigea sous le règne de Jean Lesage. On pouvait rarement le prendre en défaut.

C'était aussi un libéral au sens large du mot. Il ne craignait pas les innovations au plan social. Fils d'ouvrier, il éprouvait une naturelle sympathie pour les plus démunis de la société. Et il défendait ses idées avec vigueur. Il ne reculait pas devant une bataille.

Ceux qui l'ont connu comme juge soulignent surtout son ardeur au travail, son souci d'écouter les parties, la vivacité de son esprit et, surtout, sa recherche constante de l'objectivité et de la vérité. Le premier ministre Lévesque a eu raison, vendredi, dans l'éloge qu'il a fait de lui à l'Assemblée nationale, de mettre l'accent sur sa grande intégrité personnelle.

Par-dessus tout, enfin, on aimera probablement se souvenir de René Hamel comme d'un homme très simple et extrêmement chaleureux, comme d'un être humain attachant.

Vincent PRINCE

## LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES EMBAUCHE DE NOUVEAUX POLICIERS



Droits réservés

### RÉPLIQUE

## Un coup perpétré contre le Québec

CLAUDE MORIN

Ancien ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, principal architecte des négociations constitutionnelles des années 1980 et 1981. M. Claude Morin, aujourd'hui professeur à l'École nationale d'administration publique du Québec, répond ici à un article de Lysiane Gagnon sur le droit de veto du Québec.



Ayant personnellement participé aux négociations constitutionnelles de 1980-81, j'ai lu avec grand intérêt votre article du 9 décembre sur le droit de veto du Québec. Pour clarifier ce dossier, je crois pertinent de formuler les observations suivantes.

Vous blâmez les négociateurs québécois non pas d'avoir perdu un droit qui n'existait pas, mais de ne pas l'avoir obtenu lorsque cela était possible. Les choses ne sont pas si simples.

On ne doit pas croire qu'à partir du moment où Ottawa offrait un droit de veto au Québec (ainsi qu'à l'Ontario et à d'autres provinces regroupées), il suffisait tout bonnement au Québec de l'accepter pour que celui-ci lui soit dès lors automatiquement acquis. Depuis quelques années déjà, plusieurs provinces n'étaient plus d'accord avec l'idée d'un veto pour qui que ce soit. De fait, au début de la conférence de novembre 1981, l'Ontario déclara publiquement ne pas du tout tenir à ce droit pour elle-même. En réalité, cette province

n'y avait jamais vraiment tenu. Cela se voyait dans l'attitude des représentants ontariens depuis des mois. Or si aucun droit de veto n'était réclamé par l'Ontario et si celui-ci était mal vu par d'autres provinces, comment imaginer que, dans notre régime fédéral, ce droit aurait quand même été aisément et gracieusement reconnu au Québec seul?

Il ne faut pas non plus oublier que l'offre fédérale d'un droit de veto n'était qu'une partie d'un ensemble dont des éléments majeurs étaient carrément inacceptables au Québec. Vous devez vous souvenir que, pour Ottawa, la Charte des droits, par exemple, formait un morceau non négociable de la «réforme» envisagée. Autrement dit, le Québec ne pouvait pas accepter seulement le droit de veto et rejeter le reste qui ne lui plaisait pas. Vous pensez bien que, si cela avait été possible, la délégation québécoise y aurait d'abord songé. Nous nous étions en effet déclarés d'accord pour une entente sur le rapatriement et sur une formule

d'amendement. Ensuite, avec cette formule d'amendement, nous étions prêts à négocier le contenu d'une Charte des droits et à aborder d'autres sujets.

À cause de la rigidité d'Ottawa, il fallait donc que le Québec ou bien prenne la proposition fédérale dans sa totalité, ou bien qu'il la rejette entièrement. C'était là le véritable choix. En parlant du reste de la proposition fédérale, vous écrivez d'ailleurs vous-même qu'elle «allait à l'encontre des intérêts historiques du Québec», et vous ajoutez: «mais le droit de veto était de toute façon à son avantage». Bien sûr, sauf, comme je viens de le dire, qu'il fallait, pour obtenir un droit de veto dans ces conditions, accepter aussi ce qui «allait à l'encontre des intérêts historiques du Québec», c'est-à-dire, notamment, des passages importants de la Charte des droits, particulièrement ceux qui détruisaient l'économie de la Loi 101 et qui réduisaient les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec.

Portant jugement sur des gestes passés, on ne peut pas aujourd'hui séparer des composantes qui faisaient, à l'époque, formellement et obligatoirement partie d'un ensemble présenté comme indissociable. Si on le fait, on s'éloigne des conditions réelles de l'action et on risque de parler de choses qui n'ont jamais existé. De toute façon, je suis sûr que vous, qui avez signé de si lucides articles pour dénoncer les atteintes à la Loi 101 que renfermait la proposition fédérale, n'auriez certainement pas souhaité que le Québec, dans le but d'obtenir un droit de veto pour l'avenir, consente à se soumettre docilement, pour le présent et aussi le futur, à des changements

constitutionnels imposés qui allaient, comme vous l'écrivez si bien, «à l'encontre des intérêts historiques du Québec». Il lui fallait lutter, et le faire avec les moyens dont il disposait.

À ce propos, aurait-il pu disposer, comme moyen, de l'appui d'Ottawa pour affirmer ou confirmer ses droits? Bizarre question j'en conviens, mais qu'il n'est pas inutile de poser à un moment où je ne serais pas étonné que certains en arrivent à prétendre que, même si les Libéraux fédéraux avaient cyniquement trahi leurs promesses référendaires, le Québec aurait néanmoins spontanément dû chercher des appuis de ce côté. Outre ce que j'ai écrit plus haut, il faut tout de même se rappeler que les gens d'Ottawa, qui versent aujourd'hui des larmes de crocodile sur ce fameux droit de veto que le Québec n'aurait pas saisi à temps, ont eux-mêmes alors totalement refusé que ce droit commence à s'exercer tout de suite: sa première application aurait en effet pu viser les éléments inacceptables de leur proposition constitutionnelle! En somme, ils «offraient» un droit futur de veto pourvu que celui-ci ne soit pas utilisé au moment précis où il aurait été le plus indiqué de toute l'histoire fédérale du Québec. Curieuse sincérité et étrange compréhension des garanties nécessaires au Québec dans le présent régime politique!

Vous êtes aussi d'avis que le Québec a eu tort «de miser naïvement sur une alliance illusoire avec sept autres provinces» et que, au lieu de cette alliance, il aurait dû choisir les éléments valables de la proposition fédérale (le veto),

suite à la page A 7

### DOCUMENT

## Ce sera quoi la prochaine fois?

(Prise de position conjointe de la FTQ, de la CSN, de la CEQ, de l'APM, de l'AQPF, de la SSSJ-B et du MNQ, suite au jugement du 6 décembre 1982 de la Cour suprême du Canada sur le droit de veto du Québec.)

L'engrenage constitutionnel mis en place depuis mai 1980 par Ottawa et le Canada anglais pour réduire le Québec continue de se mouvoir contre nous: après le coup de force constitutionnel d'avril 1982, après la brèche pratiquée dans notre loi 101 et validée en septembre 1982 par le jugement Deschênes, voici un jugement — un autre! — de la Cour suprême qui vient constater dans quelle pierre idée le Canada anglais, ragail-lardi par sa victoire du 20 mai 1980, peut se permettre de tenir le Québec.

Les fondements et l'inspiration de ce jugement nous disent assez dans quelle triste et périlleuse situation nous nous trouvons plongés maintenant. S'il devait, toutefois, redonner une nouvelle ardeur aux Québécois dans la défense de leurs droits nationaux, ce jugement aurait du moins le mérite d'avoir servi à quelque chose.

Pour notre part, nous les travail-

leurs et travailleuses de la CEQ, de la FTQ, de la CSN, de l'APM et de l'AQPF, nous les militants et militantes de la SSSJ-B et du MNQ, nous unissons nos voix pour dénoncer ensemble la gravité de la situation actuelle: ce qui se passe, ce qui se trame, ce qui se proclame contre nous n'est rien moins qu'un vaste effort concerté pour banaliser définitivement le Québec et pour évacuer notre peuple de l'histoire, à laquelle, pourtant, il a droit, comme tout peuple fier, d'être partie prenante. Et ce qui s'est fait déjà contre nous n'est qu'un début.

Nous ne savons pas encore exactement quels autres pouvoirs on va nous arracher la prochaine fois. Tout ce que nous savons, c'est qu'il y aura une prochaine fois, et qu'on viendra nous arracher encore quelque chose. Tout est en place pour cela: une Cour suprême qui comprend vite et bien et un «French Power» déployé contre nous.

L'affaire, toute chaude, du droit de veto est significative. De la part du Canada anglais, refuser de reconnaître notre droit de veto, ce n'est peut-être pas encore refuser de reconnaître notre personnalité

distincte et notre droit à l'autodétermination politique, mais c'est quelque chose qui s'en approche, qui lui ressemble dangereusement, en tout cas qui se nourrit des mêmes volontés d'hégémonie, de monolithisme et de centralisme politiques. Pour nous du Québec, ne pas réagir vigoureusement à ce refus du Canada anglais, ce ne serait peut-être pas encore acquiescer à notre propre effacement collectif, mais ce serait s'en approcher dangereusement! Accepter cela aujourd'hui sans réagir, c'est accepter que, demain, on vienne nier — peut-être manu militari! — l'exercice de notre droit à l'autodétermination.

Le temps presse. Si le Canada anglais se sert de l'actuelle crise économique pour tenter de régler notre destin constitutionnel, nous n'avons pas le droit de prétexter cette même crise économique pour le laisser agir impunément contre nous! C'est pourquoi nous rappelons ici ce que nous disions ensemble le 2 décembre 1981: cette constitution est peut-être, elle est sûrement celle du Canada anglais; de toute évidence, elle n'est pas, ne peut pas être et ne sera pas la nôtre! Et puisque nous n'avons plus

de constitution, nous devons maintenant nous en donner une. Et comme le processus actuel joue toujours contre nous, nous devons nous donner un mode de détermination constitutionnelle qui nous convienne: le seul qui convienne à cette époque de démocratie, c'est celui qui consiste à redonner la constitution à celui à qui elle appartient, c'est-à-dire au peuple lui-même.

C'est pourquoi nous affirmons que la seule façon pour le Québec de sortir du gouffre actuel, c'est de s'appuyer sur le peuple organisé, rassemblé, uni autour de cette idée toute simple qui doit servir de fondement et d'inspiration: nous sommes un peuple, nous n'acceptons pas les diktats de ceux qui veulent nous faire disparaître, au contraire nous voulons vivre et nous allons nous donner nous-mêmes les moyens de définir pourquoi et comment nous attendons le faire!

Louis LABERGE, FTQ  
Donatien CORRIVEAU, CSN  
Yvon CHARBONNEAU, CEQ  
Rodrigo DUBÉ, APM  
Irene BELLEAU, AQPF  
Gilles RHEAUME, SSSJ-B et MNQ

## Une invasion de notre culture

Les micro-ordinateurs sont en train de bousculer nos méthodes de gestion et de chambouler nos habitudes de communication. Il y a

Américains, traversent les frontières et sont traduits de l'américain-anglais à l'américain-français, pour être vendus à grand



vingt ans, nos écoles vivaient à l'ère de l'audiovisuel; aujourd'hui, nous en sommes à la micro-informatique. La vague de fond n'a pas encore soulevé notre petite collectivité, mais c'est pour très bientôt. On n'a qu'à observer ce qui se passe chez nos voisins du Sud.

Jusqu'à-là, il n'y a pas à trop s'alarmer, diront surtout ceux qui espèrent anxieusement une relance économique. Mais là où l'aventure inquiète et où le risque est grand, c'est d'entrevoir la pénétration dans des milliers de foyers, voire même des milliers d'écoles, de programmes de micro-ordinateurs américains dont la construction et la didactique s'accordent mal avec les fondements pédagogiques acceptés et ajustés à nos besoins culturels.

Pendant que nous imposons des exigences sévères à nos fabricants de manuels scolaires, nous laissons introduire des logiciels de micro-ordinateurs stupides par leur traduction en français bâtarde. Ceux qui se sont attardés à traduire un petit programme connaissent les contraintes du «formatting», et ont pu vérifier qu'il n'est pas facile de traduire un mot ou une phrase dans l'espace réservé, sans quoi le programme risque de mal fonctionner. Alors, plutôt que de perdre l'efficacité du programme, on choisit de sacrifier le mot précis ou l'expression juste. (...)

Des centaines de didacticiels (logiciels d'enseignement) composés par des Américains pour des petits

renfort de publicité par des multinationales intéressées à faire passer les meilleures cotes de «marketing» à leurs micro-ordinateurs. De sorte qu'on peut affirmer, sans risque de trop se tromper que ce sont présentement les grandes firmes anglo-américaines qui accaparent et contrôlent les intérêts de nos jeunes... et pas les moins intelligents... (...)

En tous les cas, il ne semble pas que ce soit le ministère de l'Éducation qui va prendre le «mors aux dents». Tout récemment, les commissions scolaires recevaient un document d'information intitulé «L'ordinateur, objet d'étude et outil pédagogique dans l'enseignement secondaire». Ce document, reçu en novembre 1982, a été imprimé en septembre 1982 et le texte composé en octobre 1980! Oui, c'est bien il y a deux ans!

À ce moment-là, il n'y avait pas le dixième des micro-ordinateurs scolaires utilisés aujourd'hui. Et dans deux ans, il y en aura des milliers...

Heureusement que plusieurs éducateurs québécois, transformés en programmeurs-pédagogues, vont présenter à leurs élèves des didacticiels conformes à nos méthodes pédagogiques et à notre culture.

Mais d'ici là, le vase coule; notre culture subit une invasion sans précédent. Il est temps que nos gouvernements interviennent pour colmater cette brèche.

**Roland TRUDEL**  
Pédagogue  
St-Gabriel-de-Brandon

## Syndicat responsable

Monsieur Roger Lecourt  
Président  
Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec

Monsieur Lecourt, Je vous avise légalement que le SPGQ devra payer intégralement mon salaire journalier pour le(s) jour(s) de grève illégale envisagée(s) si je suis empêché d'exercer mon droit au travail normal par les lignes dites «piquets de grève». Je compte bien me présenter à chaque jour ouvrable à mon lieu de travail habituel comme le stipule mon contrat de travail avec le mi-

nistère de la Fonction publique du Québec. Je vous avise dès maintenant, vous et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, que je réclamerai mon juste salaire journalier, avec intérêts et dépens, s'il y a lieu.

La somme ainsi récupérée de mon salaire journalier net sera versée intégralement aux plus démunis de notre société, soit à l'une des «Ouvres de la Soupe» de la région de Québec par l'entremise de mon procureur à Québec (...)

**Claude BERNARD**  
Syndicé du SPGQ  
Québec

(Suite de la page A 6)

en s'opposant aux autres. Je crois avoir, dans ce qui précède, répondu à une partie de cet argument.

Cela dit, pourquoi l'alliance avec d'autres provinces? Parce que c'était de cette manière seulement que le Québec pouvait espérer maintenir suffisamment d'opposition au plan global d'Ottawa pour que ce plan soit bloqué soit au Canada, soit à Londres. En outre, vu la difficulté d'insérer un droit formel de veto dans la procédure d'amendement, une formule alternative de garantie a été élaborée, non sans peine d'ailleurs: le droit de retrait avec compensation. Il allait évidemment de soi que, si cette alternative devait ne pas être retenue, le Québec s'en tiendrait au droit de veto. Dans toute cette affaire, le Québec ne pouvant faire cavalier seul a choisi la voie qui, malgré tout, comportait plus de chances de succès que toutes les autres. Voilà la réalité politique.

Vous dites aussi que le Québec, dans l'accord interprovincial d'avril 1981, s'est mis sur le même pied que les autres provinces. Cet accord, je le rappelle, ne portait que sur le rapatriement et sur une formule d'amendement et non sur le contenu d'une nouvelle répartition des compétences constitutionnelles. Comme la formule

d'amendement prévoyait la possibilité concrète pour le Québec de se distinguer graduellement des autres provinces, il n'était pas nécessaire de déterminer alors la place qu'il finirait par prendre dans la configuration politique future, cela devant précéder de loin la négociation ultérieure sur le partage des pouvoirs.

Vous écrivez également qu'en régime fédéral le droit de veto constitue une arme de défense bien supérieure au droit de se retirer de divers programmes, droit dérisoire dans le contexte actuel puisque c'est avoir les désavantages de l'indépendance, sans en avoir les avantages. Je suis complètement d'accord avec vous à ce sujet (sauf qu'il ne s'agit pas seulement de «programmes», mais bien de champs d'action). Votre texte peut cependant donner l'impression que le gouvernement du Québec est coupable de cette absurdité. Or comment être responsable d'un coup perpétré contre le Québec (la disparition soudaine de la compensation), alors que ses représentants ont été sciemment tenus à l'écart de ce qui se tramait, dans la nuit du 4 au 5 novembre 1981, et que l'avenir du Québec a été déterminé par Ottawa et le Canada anglais sans qu'on ait l'honnêteté élémentaire de les inviter aux discussions?

## Le sort réservé au secteur public

Monsieur Vincent Prince  
Éditorialiste

Votre éditorial du 8 décembre tente de faire le point sur la situation dans les négociations du secteur public et parapublic. Permettez à une syndiquée ordinaire de vous faire part de ses réflexions.

Vous avez raison de dire que nous nous sentons humiliés et méprisés par l'attitude du gouvernement. Quel patron, dans le secteur privé, mettrait ses déboires sur le dos de ses employés? Il s'en garde-rait bien, car on lui dirait alors de l'imputer à sa gestion.

Cette insulte du gouvernement à son propre personnel a des répercussions graves. Le public comme le gouvernement y trouvent un bouc émissaire pour les difficultés économiques actuelles. Les Québécois, comme peuple méprisé par son propre gouvernement, ne le seront que plus par l'extérieur. Comme quoi nous n'avons pas besoin des autres pour nous détruire.

Le gouvernement se dit mal pris: il râle les fonds de tiroirs. Cependant, de son côté, il ne change pas beaucoup son train de vie:

- les ex-députés continuent de recevoir leur pension de 18,000 \$ dès leur départ de l'Assemblée nationale. Fut-ce à 40 ans! Je serais bien surpris que la majorité d'entre eux n'ait pas un emploi grassement payé, et où ils travaillent avec compétence, je n'en doute pas;

- de nouveaux postes s'ouvrent, de nouveaux ministères également, sans parler des commissions ordinaires; peut-on affirmer qu'on ne va pas chercher à l'extérieur de la fonction publique le personnel nécessaire?

- les négociations actuelles, comme les précédentes, se déroulent dans de grands hôtels; tant mieux pour eux et tant pis pour nous. Mais n'y a-t-il pas assez d'édifices gouvernementaux à Québec, et

bien équipés, pour recevoir ces dignitaires? La même attitude se reproduit sur le plan local. À l'université, la demande avait déjà été faite par le syndicat dans le passé pour une négociation sur place; elle a été refusée.

L'attitude du gouvernement a pour conséquence de lui faire perdre toute crédibilité à nos yeux:

- il commence par faire une campagne de dénigrement presque deux ans avant le début des négociations;

- il laisse croire qu'il négocie, alors qu'il n'en est rien; le syndicalisme en porte alors l'odieux;

- il renie carrément une entente négociée et signée; ce qu'il fait maintenant il peut le répéter à volonté, il n'a qu'à se passer la loi qui fait son affaire;

- il refuse des propositions qui aideraient à diminuer le chômage; etc.

Et pourtant, nous avions mis tant d'espoir dans ce gouvernement «québécois» qui lui, au moins, nous respecterait. Illusion! Le pouvoir corrompt encore plus vite que par le passé.

Au point où nous en sommes, les syndiqués de la fonction publique ont bien des chances d'être perdants. Et par le fait même, les salariés ordinaires, comme toujours, seront ceux qui pâtiront le plus. Voici des exemples:

- Le 19,45% de la loi 70 est enlevé à tout le monde indistinctement à partir du 1er décembre dans les universités. Il n'est pas question de ceux qui gagnent moins de 16,000 \$.

- Ce pourcentage est calculé sur le salaire horaire et non sur le revenu annuel; ce qui veut dire que le salarié temporaire qui avait réussi à obtenir 2 jours de travail par semaine sera aussi pénalisé que les permanents.

- On profite de la négociation actuelle pour abolir tous les acquis, ou presque, depuis dix ans. À tou-

tes fins utiles, le syndicat n'aura à peu près plus de pouvoir pour défendre le personnel qu'il représente. Par exemple la reclassification du personnel de bureau réduit à 10 près de 400 postes. Les descriptions de tâche sont tellement larges que tout le monde peut tout faire. Est-ce ainsi qu'on améliore la compétence? On abolit le comité de classification. À quoi servirait-il? On revient donc à l'arbitraire d'autrefois. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de correction à faire. Mais ne peut-on négocier de bonne foi. Actuellement, il ne se négocie rien, c'est à prendre ou à laisser.

Si j'étudie la question sur tous ses angles, j'y perçois une tentative concertée pour détruire le syn-

dicalisme. On crie partout qu'il est trop fort, qu'il abuse de sa force. Peut-être faut-il s'arrêter à cette affirmation, pour la prouver ou la nuancer.

Le problème, à mon avis, réside dans le jeu des négociations.

Négocier, c'est demander plus pour recevoir moins; offrir moins pour donner plus. Le gagnant est celui dont les négociateurs sont les plus adroits et ont le plus de résistance nerveuse. C'est une profession, la négociation. Cette année, les syndicats ont joué le jeu des négociations, le gouvernement, celui des décrets. (...)

**Huguette SAUVAGEAU**  
Employée de soutien  
Université de Montréal

## Deux échecs du Québec

À deux reprises dans l'espace d'un mois, le Québec vient de se faire botter le derrière par le Canada anglais.

Ce fut d'abord le bill S-31, déposé de nuit, le 4 novembre 1982, un an exactement après cette autre oeuvre des ténébres que fut l'entente constitutionnelle du 5 novembre 1981. Ce bill S-31 est la manifestation la plus claire à ce jour du racisme économique des anglophones du Canada envers le Québec. Ce que l'establishment anglophone du Canada est en train de nous dire, à nous, Québécois francophones, par le bill S-31, c'est ceci:

A-Le gouvernement fédéral, French-Power ou pas, c'est notre gouvernement, pas le vôtre. Trudeau et Ouellet mangent dans notre main, parce que ce gouvernement central, c'est nous qui l'avons créé pour qu'il protège nos privilèges de conquérants contre tout envahisseur venu du Québec.

B-Nous, les anglophones du Canada, nous vous avons mis à genoux une deuxième fois, le 20 mai 1980 (cf. Toronto Star du 21 mai 1980: Quebec on its knees), par nos menaces d'un boycottage économique. En conséquence, investissez

tout l'argent que vous voudrez dans nos institutions financières, mais laissez-nous développer l'Ontario et l'Ouest canadien avec les milliards des Québécois, comme nous l'entendons. Le droit de vote que tout bon capitaliste peut posséder en achetant des actions votantes, ce n'est pas pour vous. Dix pour cent, c'est bien assez pour un peuple de vaincus. Nous sommes les propriétaires et les maîtres de ce pays et nous le demeurerons!

Et puis, aujourd'hui, le droit de veto! Cent quinze ans après le pacte de la Confédération, on nous fait maintenant savoir que les francophones du Bas-Canada, devenus les Québécois d'aujourd'hui, n'ont jamais existé en tant que peuple. Le discours anglophone, prononcé par la Cour suprême du Canada, est tranchant: maintenant que l'on vous a écrasés définitivement avec notre nouvelle Constitution, concoctée par le plus grand des vôtres, apprenez que vous n'avez plus un mot à dire dans les affaires du Canada.

Vive notre beau et grand Canada! Quebec, we love you! God save the Queen!

**Ernest BOUDREAU**  
L'Assomption

## Pour sortir de la crise

M. Pierre Elliott Trudeau  
Premier ministre du Canada

Attendu que le chômage est aujourd'hui à un point crucial;

attendu qu'aucun politicien, ni analyste, ni expert d'aucune sorte ne prévoit une reprise prochaine de l'activité économique;

attendu que plusieurs chômeurs seront bientôt accablés à demander le bien-être social;

attendu que plusieurs familles vivent déjà cette situation intolérable;

attendu que le chômage engendre l'oisiveté, la misère, la discordance dans les familles quand ce n'est pas la dislocation pure et simple de cette famille;

attendu que le chômage engendre également les crimes, la violence, le désespoir qui conduit au suicide;

attendu que tous les Canadiens sont ou du moins devraient être égaux dans l'adversité (récession économique) comme ils le sont ou du moins devraient l'être dans la prospérité; (...)

je propose:

qu'à travers tout le Canada la se-

maine de 40 heures soit abolie pour faire place à la semaine de 36 heures;

que le salaire horaire actuel reste le même, ce qui équivaut pour les travailleurs «à l'heure» à une baisse de salaire de 10%;

que les travailleurs payés au mois ou à l'année voient également leurs heures de travail réduites et leur salaire amputé de 10%;

que les employeurs (gouvernement, industrie privée) soient tenus d'augmenter leur personnel de 10% pour maintenir la production et les services actuels. (...)

Je suis consciente, monsieur, que cette proposition visant à éliminer le chômage sans augmenter l'inflation n'apportera pas de richesse supplémentaire à notre pays. Le PNB ne sera pas augmenté d'un iota. Toutefois, comme je disais plus haut, la récession doit être subie et vécue également par tout le monde et pas seulement par ceux dont l'usine ferme ou l'employeur fait faillite. (...)

**Fleurette NEPVEU-ZILLI**  
Chapais

## La caution Mulroney

Monsieur Brian Mulroney  
Président, I.O.C.

Monsieur J'ai pris connaissance, par les journaux, du contenu d'un télégramme que vous adressez au Premier ministre du Québec, concernant les négociations des secteurs public et parapublic et je m'étonne de vos déclarations.

Comment, en effet, un homme expérimenté comme vous peut-il féliciter le gouvernement pour sa dignité et le sérieux de son comportement quand ce gouvernement adopte une motion d'urgence quand il n'y a pas de grève, quand une vingtaine de députés et ministres n'osent pas se présenter à l'Assemblée nationale pour voter

cette motion, quand des ministres mentent effrontément à la population sur un sujet aussi important, quand un gouvernement prend la peine, six mois avant la fin des conventions, de jouer dans celles-ci à la baisse???

Et vous trouvez cela digne et sérieux...

Votre caution de l'attitude du gouvernement nous amène à mettre en doute votre dignité et votre sérieux. En terminant, pourrait-on vous demander, à l'instar du député Maltais, de vous occuper de sauver votre compagnie avant de penser à sauver le pays?

**Yves GUILLEMETTE**  
Président par intérim  
Syndicat de l'Enseignement  
de la Région du Fer  
Sept-Îles

## Crise d'autoritarisme

M. Pierre Elliott Trudeau  
Premier ministre du Canada

La crise actuelle semble toucher plus durement le Québec que toute autre province, que tout autre pays. En effet, seul le gouvernement du Québec juge indispensable de couper à tel point dans les conventions de ses employés: coupe de salaire d'environ 18 pour cent, augmentation de tâche chez les enseignants d'environ 15 pour cent, retrait du droit au travail pour la plupart de ses employés, etc. Ailleurs, on ose parfois imposer un 5 ou 6 pour cent d'augmentation.

Pour imposer ses coupures, le

gouvernement du Québec abuse de son autorité comme jamais: il refuse de négocier, enlève le droit de grève, dévalorise le rôle de ses employés et, pour couronner le tout, il décrète les conditions de travail trois mois avant la fin des conventions en prétextant l'état d'urgence.

La crise économique frappe le Québec comme partout ailleurs. Si les effets s'y font plus sentir chez les employés du gouvernement du Québec, c'est qu'une autre crise frappe le gouvernement du Québec: une crise d'autoritarisme.

**André BERTHELOT**  
Granby

## Prothèses et orthèses

J'aimerais apporter une petite correction à un article qui a paru dans LA PRESSE du mardi 7 décembre. L'article s'intitulait: «L'art de porter des prothèses» et traitait des nouvelles montures de lunettes.

Par définition, une prothèse est un appareil utilisé pour remplacer un membre ou un organe enlevé en partie ou en totalité. Une orthèse, par contre, est un appareil qui aide

à la fonction d'un membre ou d'un organe déficient.

Les lunettes ne remplaçant pas les yeux mais étant plutôt utilisées pour améliorer leur fonction, devraient donc être considérées comme des orthèses et non comme des prothèses.

**Louise TASSÉ**  
Étudiante en ergothérapie  
St-Laurent, P.Q.

**MICROSYSTEMES  
MICROSYSTEMES  
MICROSYSTEMES**

## Centrale

UNE DIVISION DE DISTRIBUTION CENTRALE LTÉE

### Un ensemble Apple pour Noël, c'est tout un cadeau!

### Donnez à votre famille un cadeau d'avenir pour \$2695<sup>00</sup>.

Tel est, pour un certain temps seulement, le prix spécial d'un ensemble complet pour débutant comprenant notre APPLE II 64K, unité de disquette, moniteur, logiciel et beaucoup plus - l'outil le plus puissant qui soit pour vous enseigner à vous et votre famille, les principes de l'informatique.

À la place d'un ordinateur jouet, offrez un vrai ordinateur pour Noël.

Pour obtenir une démonstration gratuite, prenez rendez-vous par téléphone ou passez nous voir.

**1460 City Councillors  
Montréal**

**849-7533**

Autres succursales

350, des Érables  
Ville Saint-Pierre  
364-4980

50, boul. Saint-Charles  
Centre d'achats Beauport  
694-3094

Service Informatique dans le domaine de sciences des affaires et de l'éducation

**N.B.**

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

# Pas de miracle à attendre du programme de création d'emplois

— Pierre Trudeau

OTTAWA (PC) — Les programmes de création d'emploi du gouvernement ne feront pas « une brèche importante » dans le pire problème de chômage au Canada depuis la dépression, a reconnu hier le premier ministre, M. Trudeau.

Durant une interview de 30 minutes à la télévision du réseau anglais de Radio-Canada, M. Trudeau a dit qu'il voyait à certains signes que « le pire est derrière nous » mais il a prédit qu'il y aura encore « beaucoup de mois difficiles, surtout dans le domaine du chômage ».

Tout en se disant désolé pour les sans-travail, le premier ministre a dit qu'il n'éprouvait pas de remords et qu'il n'était pas déprimé par les statistiques courantes du chômage — 1,5 million de personnes sans emploi, ou 12 p.c. de la force ouvrière — parce que son gouvernement essaie de faire quelque chose.

Mais le Canada ne peut agir seul, soutient-il.

Reprenant un thème de ses trois émissions télévisées d'octobre, M. Trudeau a dit que le redressement économique et de nouveaux emplois dépendaient surtout du redressement à

l'étranger, qui permettrait aux étrangers d'acheter plus de biens canadiens.

Il a refroidi toute attente que des dépenses accrues d'Ottawa et des provinces — auxquelles on a fait allusion la semaine dernière à la réunion des ministres des Finances — seront un remède magique.

« Si vous demandez si elles feront une vraie brèche dans le chômage, la réponse est qu'elles ne feront pas une brèche importante », a dit M. Trudeau.

« Parce que, je le répète, le Canada est une nation commerciale. Et tant que nos partenaires ne voudront pas sortir de leur marasme économique et ne pourront acheter de nous », et tant que les Canadiens ne découvriront pas qu'ils ne peuvent attendre une amélioration de leur économie qu'en redevenant des consommateurs de marchandises, il (le redressement) ne se fera pas. »

Ottawa doit être prudent en stimulant l'économie — l'effet des dépenses accrues du gouvernement — pour être sûr que les industries canadiennes en profiteront pour éviter d'alimenter de nouveau l'inflation.

Comme exemple de stimulants bien choisis, il a signalé des milliards à être dépensés pour moderniser les chemins de fer et des subventions à ceux qui achèteront une maison pour la première fois.

« Il y a donc des choses à faire », dit-il.

« Mais créer des espoirs contraires à la réalité serait mauvais, ce serait trahir le peuple et le tromper. »

## Sujets divers

Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, et ses homonymes provinciaux ont convenu la semaine dernière d'une esquisse de programme de travaux publics et de construction de logements.

M. Trudeau a promis des initiatives fédérales dans ce domaine et M. Lalonde a laissé entendre qu'elles pourraient être financées en augmentant le déficit prévu de \$23,6 milliards.

Le premier ministre a écarté l'idée que le marasme économique nuisait aux chances de réélection du Parti libéral, disant que « ce n'est guère un motif d'inquiétude pour moi ».

Les partis de l'opposition devront montrer comment ils pourraient mieux faire parce que « les

gens ne changent pas de médecin simplement parce qu'ils sont malades, particulièrement si l'autre médecin, un peu plus loin, échappe ses pilules et brise son thermomètre parce qu'il ne sait que faire ».

## La retraite

Il est aussi resté dans le vague quand on l'a interrogé sur ses projets de retraite, disant qu'il ne répondait pas à de pareilles questions parce qu'elles créaient de l'incertitude.

M. Trudeau a de plus déclaré que la réforme constitutionnelle n'était pas une priorité mais qu'il discuterait volontiers de questions comme la réforme du Sénat au printemps prochain si cela pouvait réduire le sentiment régional d'aliénation.

Il a ajouté qu'il sympathisait avec les partisans du désarmement nucléaire mais il a défendu la décision de permettre les essais du missile américain Cruise en disant que le désarmement unilatéral ne réduirait pas les possibilités de guerre nucléaire.

Cette interview de fin d'année était la première accordée à Radio-Canada, après 14 ans avec CTV.

## SELON LALONDE

# Le programme fédéral sur l'énergie: une expérience qui ne sera pas répétée

OTTAWA (PC) — Le programme fédéral de l'énergie dévoilé dans le budget de 1980 fut une expérience unique qu'il n'y a pas lieu de répéter dans d'autres secteurs de l'économie, dit le ministre des Finances, M. Marc Lalonde.

Il ne faut pas s'attendre à ce qu'on aborde quelque problème de la même façon dans quelque autre secteur, a déclaré M. Lalonde dans une interview enregistrée pour l'émission « Question Period » de CTV.

L'industrie pétrolière, dit M. Lalonde « était un cas unique, un cas particulier et il fallait y intervenir comme nous l'avons fait ».

M. Lalonde, alors ministre de l'Énergie, fut l'inspirateur de cette mesure.

Le programme aurait été meilleur s'il avait été présenté en 1974 pour que les Canadiens aient un mot à dire dans leur industrie pétrolière, selon M. Lalonde.

Le ministre a dit que les ministres des Finances avaient discuté jeudi de moyens d'encourager les consommateurs à dépenser plutôt qu'épargner.

Il a ajouté que bien des gens « mettaient des oeufs de côté au cas où ils perdraient leur emploi ».

Les gouvernements doivent créer un climat positif pour la consommation et améliorer l'économie pour encourager les

Canadiens à acheter de nouveau des marchandises.

Mais il est improbable que les gouvernements réduiront les taxes de vente et l'impôt sur le revenu parce que ces mesures ne seraient pas avantageuses à long terme.

Le ministre a dit qu'il maintenait sa prédiction d'une croissance économique de trois p.c. l'an prochain en se basant sur les chiffres améliorés en 1982.

# LIQUIDATION DE MODE avant-Noël

## 20 à 50% de rabais\*

sur un grand choix de vêtements mode pour hommes, garçons, dames et enfants de tous âges. En 1983, équipez toute la famille... à prix abordables! Magasinez tôt pour un meilleur choix.

\*Sur nos prix courants.

Ouvert du lun. au sam. jusqu'à 21 h. Ouvert les 24, 27 et 31 déc. jusqu'à 18 h. Fermé les 25 déc. et 1<sup>er</sup> janv.

All prices Tous les prix sont en vigueur Monday jusqu'à la fermeture le lundi 27 décembre 1982.

# Bonimart

c'est toujours bien!

Châteauguay  
Boul. St-Jean-Baptiste et St-François  
Châteauguay  
Laval  
Centre 2000, boul. St-Martin  
et boul. Daniel Johnson, Laval

Greenfield Park  
Taschereau et chemin de la Grande Ligne  
Greenfield Park  
Dorval  
Centre Dorval, boul. de la Concorde  
et de Callières, Dorval, Laval

Des Ormeaux  
Boul. Chamby et des Ormeaux, Longueuil  
Métropolitain  
Vau entre Jean-Talon et boul. Métropolitain,  
St-Leonard

St-Jean  
Place St-Jean, boul. du Séminaire et St-Louis,  
St-Jean  
Dorval  
Place Décarie, Vézina et voie de service du  
boul. Décarie, au sud de Jean-Talon

# Véhicules japonais: l'impasse persiste

TOKYO (Reuter) — Deux jours de négociations n'ont pu permettre un accord entre Ottawa et Tokyo sur le quota des exportations de véhicules japonais à destination du Canada, a annoncé samedi un porte-parole du ministère japonais du commerce extérieur.

Cet échec survient après des discussions infructueuses les mois derniers à Ottawa.

Le gouvernement canadien souhaite limiter ces exportations pour les trois premiers mois de 1983 à 26,000 unités. Le Japon voudrait de son côté exporter 53,000 véhicules au Canada au cours de la même période.

Une nouvelle réunion aura lieu le mois prochain.

# L'acquisition de Texaco à nouveau réclamée

TROIS-RIVIERES (PC) — Face à la décision de Texaco de fermer sa raffinerie de l'est de Montréal le 4 février 1983, les Travailleurs unis du pétrole du Canada, section local 9 (affiliés à la Confédération des syndicats canadiens) et avec la participation de l'Association des services de l'automobile du Québec, ont décidé de riposter à cette nouvelle menace contre l'avenir économique du Québec.

Pour M. Jean de Montigny, président section local 9, qui était de passage à Trois-Rivières en fin de semaine « fermer Texaco serait une perte et un gaspillage d'une installation industrielle de grande importance pour la relance économique de la province ».

Selon M. de Montigny, depuis que Texaco a cessé ses opérations de raffinage à son plan de l'est de Montréal, les réservoirs

de cette raffinerie se remplissent de produits raffinés en Ontario et, en quantité moindre, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta. Ainsi, pour les mois de septembre, octobre et novembre, Texaco a fait venir par pétroliers 2,170,131 barils de produits raffinés de ses usines de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et d'Edmonton, alors que pour la même période, elle n'achetait que 689,282 barils des compagnies raffinant au Québec.

Considérant que l'industrie du pétrole au Québec est menacée (fermetures de Texaco et B.P.), les Travailleurs unis du pétrole du Canada section local 9 demandent au gouvernement du Québec de faire l'acquisition de la raffinerie Texaco, par l'entremise de sociétés publiques québécoises, comme SOQUIP et la Caisse de dépôt et placement.

## AFFAIRE DE LA PATATE

# Dionne refuse de commenter la nouvelle de La Presse

CHICOUTIMI (PC) — Le député de Chicoutimi aux Communes, M. Marcel Dionne, a carrément refusé en fin de semaine de formuler quelque commentaire que ce soit concernant les informations parues dans le quotidien La Presse à l'effet qu'il serait intervenu personnellement dans un dossier concernant les commerces de deux membres de sa famille.

Rejoint à son domicile de Chicoutimi, le député libéral Dionne a indiqué ne pas avoir pris connaissance de l'article en question.

« Je n'ai pas lu La Presse; je n'ai aucun commentaire à faire à ce sujet. Les journalistes sont libres de dire ce qu'ils veulent et moi aussi », a-t-il déclaré.

Dans l'article en question, il est mentionné que le député libéral de Chicoutimi « aurait au moins à deux reprises exercé des pressions sur les services d'inspection des aliments et des fruits et légumes d'Agriculture Canada dans le but de défendre les intérêts des entreprises de vente de pommes de terre de ses deux frères, André et Roger Dionne ».

# OTTAWA

## Trudeau en a assez de répondre aux questions des journalistes

Une seule fois par semaine le premier ministre Trudeau acceptait de rencontrer les journalistes pour répondre aux questions que ceux-ci devaient lui poser au nom de leurs lecteurs ou auditeurs. Ce n'était pas beaucoup, mais c'était encore trop pour lui.

C'est ce que son personnel a tenté d'expliquer, quoique en termes plus diplomatiques, aux correspondants parlementaires cette semaine.

« M. Trudeau ne veut plus de conférence de presse hebdomadaire » a affirmé catégoriquement sa secrétaire de presse Mme Nicole Sénécal. « Il a déjà expliqué qu'on s'ennuie mutuellement au cours de cet exercice » a-elle ajouté.

Pourtant c'est à sa demande même que ces rencontres ont été organisées de façon systématique en 1976. Il s'agissait alors d'éviter que des groupes de 30 ou 40 journalistes l'attendent dans les corridors du parlement pour l'interroger au cours d'interviews improvisées.

Selon le conseiller principal du premier ministre, M. Tom Axworthy, M. Trudeau répond aux questions de l'opposition en Chambre, cela devrait suffire pour que la presse obtienne réponse à ses questions.

La méthode plaît sans doute à l'homme politique qui en tire profit, mais elle repose sur un raisonnement erroné. Elle suppose par exemple, que l'opposition à les mêmes intérêts que la majorité de la population, ce qui est loin d'être évident. Elle suppose également que l'opposition s'intéresse avec autant d'ardeur à des sujets qui ne préoccupent parfois qu'une région, une ville ou une province.

A titre d'illustration, il suffit de signaler que ni les conservateurs ni les néo-démocrates n'ont posé de questions au gouvernement sur le dénouement de l'affaire Québécois cette semaine. Ils n'ont pas tenté non

plus de connaître le fond de l'histoire du déménagement d'Air Canada en dépit de la controverse à ce sujet. Personne non plus ne s'est ému du fait que le ministre de la Justice laisse tomber le rapport McDonald et renonce à poursuivre les agents de la GRC.

Non, décidément l'opposition et la presse ne font pas tandem. L'affaire est à suivre.

## Eva s'en va-t-en guerre.

La députée libérale de Rimouski, Mme Eva Côté, fulmine depuis que Radio-Canada a décidé de lui supprimer son émission spéciale des fêtes à la station locale de Radio-Canada à Matane à la suite d'un article de LA PRESSE à ce sujet.

Aux Communes elle s'est adressée au ministre des Communications, Francis Fox, pour se plaindre du fait que ni LA PRESSE, ni l'opposition, n'avaient signalé que « les péquistes étaient aussi invités » à transmettre leur vœux à la population du Bas-du-Fleuve.

Sans vouloir tourner le fer dans la plaie, il nous paraît nécessaire de rétablir les faits puisque Mme Côté fait erreur. Dans un premier article sur cette question, jeudi, LA PRESSE citait une porte parole de Radio-Canada comme suit: « Tous les partis étaient invités ».

Le lendemain nous rapportions aux relations publiques de Radio-Canada, M. Jean-Louis Arcand, à l'effet que la pratique d'offrir du temps d'antenne gratuit à Rimouski, Matane et Sept-Îles « s'étendait aux députés fédéraux et provinciaux ».

De toutes manières, Radio-Canada a supprimé les émissions en raison de l'absence du NPD et des conservateurs et non pas pour faire plaisir à LA PRESSE.

GILLES PAQUIN

# Le sort de Jim Zeller s'améliore

Vous vous demandez ce qu'il advient de Jim Zeller? Il est toujours incarcéré à Rikers Island, New York; il ne se fait plus violer et battre à répétition comme ça semblait être le cas il y a quelques mois; il devrait comparaître en janvier et il semble qu'il plaidera coupable à une accusation réduite, vraisemblablement de possession d'héroïne. Il pourrait écoper de trois ans. Quant à l'argent que vous avez fait parvenir à son père, il vous sera retourné si vous avez pris soin d'indiquer une adresse de retour à l'endos de votre chèque.

le ZooBar. Quelques semaines plus tard, gros show au Spectrum avec Nanette, Lewis Furey, Margie Gillis, Alan Gerber, etc.

Et, grosse déception: \$1000 seulement. Les six shows du ZooBar avaient rapporté, eux, autour de \$3000. Par contre, des dons totalisant \$10 000 étaient parvenus au père de Jim, Emile Zeller, qui avait placé l'argent dans un compte en fidéicommis. C'est cet argent qui sera retourné. Les recettes des spectacles

ont déjà servi à payer l'avocat newyorkais de Zeller.

Celui-ci tenterait de négocier un transfert dans une prison canadienne pour son client. La possibilité d'un tel transfert existe entre le Canada et les États-Unis, mais l'État de New York n'y aurait pas encore adhéré. S'il ne réussit pas, il essaiera au moins d'obtenir que Zeller purge sa peine dans un établissement à sécurité minimum... et où il pourra faire de la musique.



Jim Zeller, harmoniciste

photothèque LA PRESSE

**DEVENEZ PHOTOGRAPHE**  
amateur ou professionnel

**ÉCOLE MARSAN: permis d'enseignement PROFESSIONNEL**

- Temps partiel: Début 10 janvier, 15 mars, 9 mai 83
- Temps complet (session intensive spéciale) 7 février au 30 juin 83

Prospectus: 842-8643

Berri-de-Montigny Au Palais du Commerce

**LES ANNONCES CLASSÉES**

**la presse**

**285-7111**

**PAUL ROY**

Ces informations ont été fournies à La Presse par Jean Dury, un avocat montréalais qui sert d'intermédiaire entre la famille de Zeller et son avocat newyorkais, Mark Amsterdam. Jean Dury est également le frère de Pierre Dury qui, avec Josette Trépanier, avait organisé une campagne, l'«Opération harmonica», visant à recueillir les \$25 000 US nécessaire pour faire libérer Zeller sous cautionnement, en septembre dernier.

A ce moment étaient parvenues à Montréal des informations selon lesquelles Zeller, un harmoniciste québécois de 26 ans qui a accompagné la plupart de nos vedettes, avait été battu et violé à plusieurs reprises depuis le début de son incarcération à Rikers Island, en mai. Une série de spectacles avait été mise sur pied: durant six soirs consécutifs, les Alain Lamontagne, Jim Corcoran, Jean-Guy Moreau, Marjolaine Morin, Bill, Pierre Harel et plusieurs autres avaient rempli



**HÉLÈNE DE CHAMPLAIN**  
nous propose

**BUFFET de NOËL**  
25 DÉCEMBRE  
Toute la journée à partir de MIDI et 18h

**HORS-D'OEUVRE**  
Oeuf farci Matainaise, concombre à la mouseline Crécy, fond d'artichaud au foie gras

**SALADES**  
Verte de saison, betteraves, chou, pommes de terre, Niçoise

**MIROIR DE VIANDES FROIDES**  
Jambon, dinde, charcuteries fines, terrines maison

**PLATS CHAUDS**  
Contre-filet de boeuf rôti au jus, fruits de mer en casserole, dinde de Noël, pommes Parisienne, haricots verts

**FROMAGES**  
Cheddar, fort, Oka, Brie de chez nous, Port Salut

**DESSERTS**  
Bûches de Noël aux différents parfums, salade d'orange au Grand Marnier

**CAFÉ**

**15<sup>95</sup>\$**  
par personne  
demi-prix pour enfants

Amenez Grand-Père ou Grand-Mère, la maison offre le REPAS GRATUIT au doyen des groupes de 10 et plus.

**RESERVATION 866-5226**

ÎLE STE-HELENE STATIONNEMENT GRATUIT

# VENTE D'AVANT NOËL

**JUSQU'À 50% DE RABAIS**

Vêtements de ski sélectionnés pour hommes et dames

Faites votre choix parmi tout un assortiment de costumes et d'anoraks de ski de marques réputées telles que Topher, White Stag et Pedigree... dans les teintes et modèles les plus à la mode cette saison!

**N/Prix rég. 64,99\$ à 169,99\$ chacun**



**'SPORTECH'**  
MISE AU POINT DES SKIS  
Comprend le nettoyage de la semelle, l'aiguillage des cotés et le traitement à la cire chaude.

**6<sup>99</sup>**

<b>25% DE RABAIS</b> Tous les chandails de ski Tailles pour hommes, dames et juniors, dans des mélanges de laine ou 100% laine. Choisissez soit la marque Topher, Gordini ou Demetre. N/Prix rég. 24,99 \$ à 79,99 \$ <b>EN SOLDE 19<sup>98</sup> à 59<sup>98</sup> chacun</b>	<b>40% DE RABAIS</b> Knickers de ski de fond En velours côtelé de coton/ polyester imperméable. Tailles pour hommes et dames. 6 teintes différentes. N/Prix rég. 49,99 \$ <b>EN SOLDE 29<sup>98</sup> chacun</b>	<b>JUSQU'À 50% DE RABAIS</b> Coordonnés sélectionnés en tissu molletonné Dans des modèles originaux ou de base, les marques offertes comprennent des pulls à col ras, des pantalons, des shorts et des hauts à fermeture glissière. N/Prix rég. 12,49 \$ à 44,99 \$ chacun	<b>50% DE RABAIS</b> Tous les vêtements de tennis Choisissez parmi une vaste sélection de T-shirts, shorts, jupes et robes de tennis de marques telles que Dorbin, Topher, Deuce Court <sup>MD</sup> , Colins et Head N/Prix rég. 14,99 \$ à 34,99 \$ <b>EN SOLDE 7<sup>48</sup> à 17<sup>48</sup> chacun</b>	<b>25% DE RABAIS</b> Toutes les guêtres Parfait pour le ski de fond! En nylon imperméable. Choix de plusieurs modèles. N/Prix rég. 8,99 \$ à 22,99 \$ <b>EN SOLDE 6<sup>74</sup> à 17<sup>24</sup> paire</b>

DEUCE COURT EST UNE MARQUE DE COMMERCE DÉPOSÉE DE COLLEGIATE/ARLINGTON SPORTS, OUTDOOR STORES, UNE DIVISION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉTAIL IMASCO INC. CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE 24 DÉCEMBRE, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

7201 boulevard Les Galeries D'Anjou  
Ville D'Anjou, Qué. 353-9000  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00  
226 boulevard Les Promenades  
St. Bruno, Qué. 653-1364  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00  
1175 rue Ste-Catherine ouest  
Montréal, Qué. 288-0181  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00

Lundi-Samedi 9:00-9:00

# arlington

sports

1600 boulevard Le Corbusier  
Lavel, Qué. 688-1021  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00

2150 boulevard Lapinière  
Brossard, Qué. 671-7275  
Vendredi Déc. 24 9:00-5:00

3149 boulevard des Sources  
Dollard-des-Ormeaux, Qué. 683-8400  
Vendredi Déc. 24 9:00-5:00

**PROBLÈME avec L'ALCOOL?**

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

**652-3981**

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

Une maison ou un terrain à vendre?

**LES ANNONCES CLASSÉES 285-7111**

**HIVER 83**  
SOIR - JOUR - CHEZ VOUS  
L'ÉDUCATION DES ADULTES au CEGEP

CONDITIONS D'ADMISSION  
Si vous avez entre 18 et 78 ans et complétez votre secondaire en tout ou en partie, vous pouvez étudier au CEGEP, renseignez-vous.

Une gamme variée de cours contenus dans 25 disciplines

MATHÉMATIQUES CHIMIE BIOLOGIE PHYSIQUE	ADMINISTRATION PERSONNEL COMPTABILITÉ MARKETING SECRETARIAT INFORMATIQUE
CIVILISATION PSYCHOLOGIE POLITIQUE SOCIOLOGIE HISTOIRE PHILOSOPHIE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIE ÉCONOMIE	ESPAGNOL FRANÇAIS ANGLAIS ART CINÉMA LITTÈRES

• aussi offerts par correspondance

**DROIT D'ADMISSION: 10 \$**  
**FRAIS D'INSCRIPTION:**  
30 \$ premier cours  
15 \$ cours additionnel maximum 60 \$

**DATE D'INSCRIPTION:** du 10 au 14 janvier de 13h30 à 21h00

Les pièces requises pour l'ouverture du dossier sont: les bulletins, le certificat de naissance.  
Les étrangers: visa d'immigrant.

**DÉBUT DES COURS: 31 janvier 1983**

ÉDUCATION DES ADULTES  
**CEGEP ROSEMONT**  
6400, 16e Avenue  
Rosemont, Montréal  
**376-6310**

# Miracle Mart

## Des idées-cadeaux pour vos achats de dernière minute!

Étirez votre dollar tout en achetant des cadeaux de qualité! Vous trouverez une foule d'autres occasions de Noël à votre magasin Miracle Mart.



**9<sup>99</sup>**  
ch.

Comblez-la de bijoux à Noël! Choisissez parmi des ensembles de 3 paires de boucles d'oreilles ou des ensembles-cadeaux pendentif et boucles d'oreilles en pierres véritables: opale, jade, oeil de tigre, onyx, rubis, saphir, ivoire et cristal. Boîte-cadeau en velours.



A. Rêve d'or de Barbie. Un ensemble de beauté complet avec un fer à friser.

**19<sup>99</sup>**



B.

B. Poupée western "Barbie"... avec estampe pour sa signature. Pesez-lui sur le dos, elle fera un clin d'oeil.



C.

C. Bain moussoux "Barbie". Une baignoire luxueuse avec douche massage, coiffeuse, brosse et peigne. Poupée non comprise.

**12<sup>99</sup>**

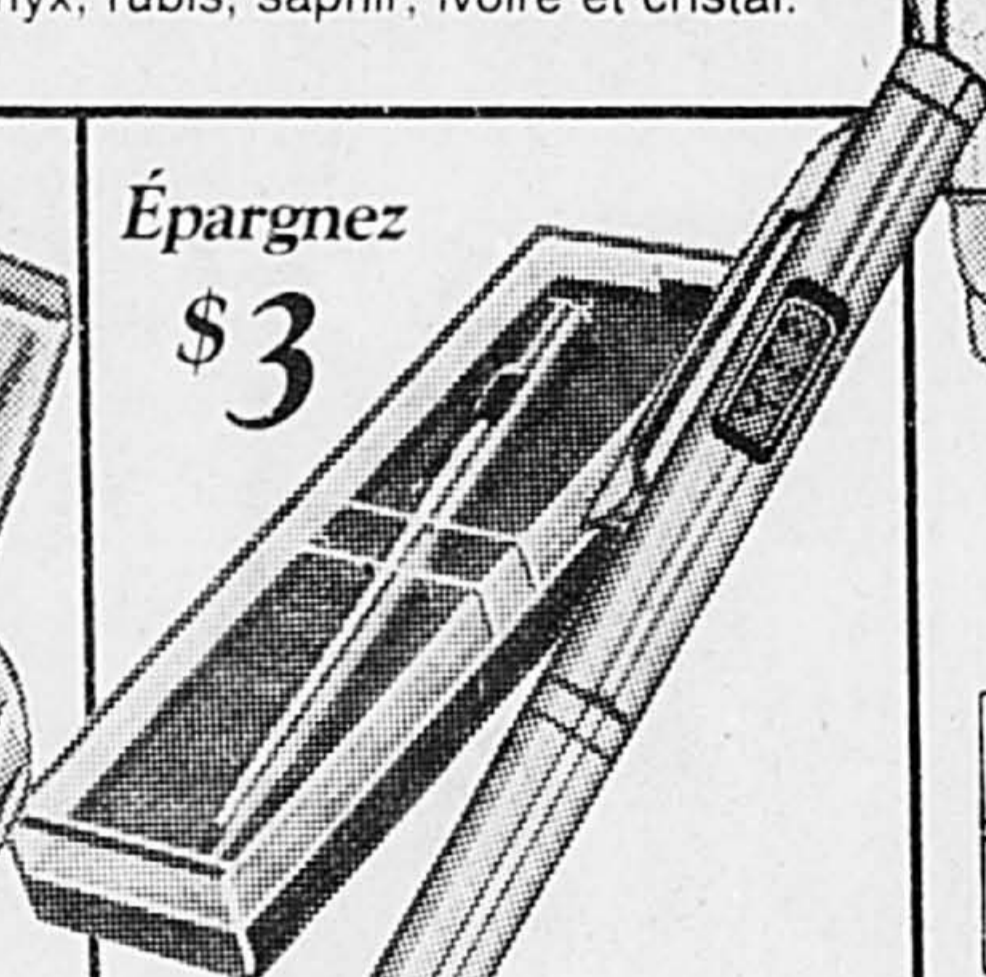
**12<sup>99</sup>**



**5<sup>99</sup>**

Délicate broche en forme de rose. Ton or ou avec pétales rouges. Boîte-cadeau et carte de souhait assortie.

Épargnez \$3



**5<sup>99</sup>**

Stylo-montre 5-fonctions. 3 1/2 chiffres LCD. Fini acier brossé. Boîte-cadeau. Ord. 8.99



MATTEL

Piano

**18<sup>77</sup>**

Piano électronique de Barbie. Votre enfant pourra aussi faire de la belle musique. 21 touches blanches fonctionnent vraiment. Requiert une pile 9-volts (non comprise).



MATTEL

**24<sup>99</sup>**

Poupée "petits pas"... elle pousse sur sa poussette tout en se dandinant. Pile non requise.



Le jeu de Rubik. 7 ans et plus. L'Étoile d'Alexandre, un casse-tête à 3 dimensions.

**10<sup>99</sup>**  
ch.



IRWIN

Piste de course "Dukes of Hazard". Piste de course électrique 13'6", à fentes. Avec voiture de shérif à lumières clignotantes et Dodge Charger "General Lee". Pour 8 ans et plus.

**39<sup>99</sup>**



Épargnez \$10

**29<sup>99</sup>**

La montre-radio...du nouveau au Miracle Mart! Montre "Tekron" au quartz et radio AM. Affichage LCD de 6 chiffres. Indique les heures, les minutes, les secondes ou le jour et la date. Écouteurs avec contrôle du volume. Étui et courroie en résine noire. Garantie 1 an (à l'exception des piles).

Ord. 39.99



Kenner

Figurines Fraisinette

**8<sup>88</sup>**  
ch.

A. Poupée Fraisinette et ses amis avec leurs animaux préférés.  
B. Les "Vilains" du pays de Fraisinette: Taquin Tartineur et Violette Vilaine. Ord. 17.99 12.99 ch.  
C. Tricycle Fraisinette. 7.99



Épargnez \$7 jusqu'à

Aventures avec poupée Sindy!

Poupée

**7<sup>99</sup>**

Poupée "Western" Sindy portant le costume authentique de l'Ouest. Ord. 9.99  
Cheval de Sindy, avec selle anglaise ou "western". Pièces mobiles. Ord. 14.99  
Remorque pour cheval de Sindy. Avec rampe d'accès abattante. Ord. 24.99  
Vêtements pour Sindy. Grand choix. 2.49 ch.  
Trousse d'accessoires 40 pièces. 1.99

### HEURES D'OUVERTURE DE NOËL DU 9 AU 23 DÉCEMBRE

Ouvert jusqu'à 21 h du lundi au samedi. Le 24 décembre, tous les magasins ouverts jusqu'à 18 h.

- 
- 
- Jean Talon et Pie IX  
• Pont Viau  
(Centre commercial)
- Chomedey  
(Centre commercial St-Martin)  
(Ouvert à 9h15)
- Les Galeries Lachine  
• Carrefour Laval  
• Place Longueuil
- Plaza Côte des Neiges  
• Châteauguay, 130 boul. d'Anjou  
• Les Promenades Saint-Bruno
- Mail Champlain, Brossard  
• Place Versailles,  
métro Radisson
- Plaza Alexis Nihon,  
• Plaza Greenfield Park  
• Place LaSalle
- Mail West Island  
Trans. Sortie 35

# Les taxes baissent à Outremont

Bonne nouvelle pour les résidents d'Outremont: les taxes diminueront légèrement en 1983, soit de 2 à 9 p. cent en moyenne, et cela en dépit d'une forte augmentation du taux de l'évaluation municipale.

## MARIO FONTAINE

Le conseil de ville a adopté un nouveau budget en ce sens mercredi soir dernier, mais c'est uniquement hier qu'il a été rendu public. Ce budget favorise en tout premier lieu les propriétaires de maisons unifamiliales, puis ceux des duplex et des triplex, mais accroît en revanche le fardeau des propriétaires de condominiums.

Atteignant la barre des \$21.8 millions -comparativement à \$21.02 millions en 1982- le budget d'Outremont fait état d'une compression majeure des dépenses, dont on entend contenir la croissance en deça de 4 p. cent au cours des douze prochains mois. Les salaires des conseillers ont déjà été gelés et les cadres pourraient goûter de la même médecine, tandis qu'on tient à la règle fédérale des six et cinq pour cent dans les conventions collectives des autres employés (les pompiers sont en arbitrage dans le moment).

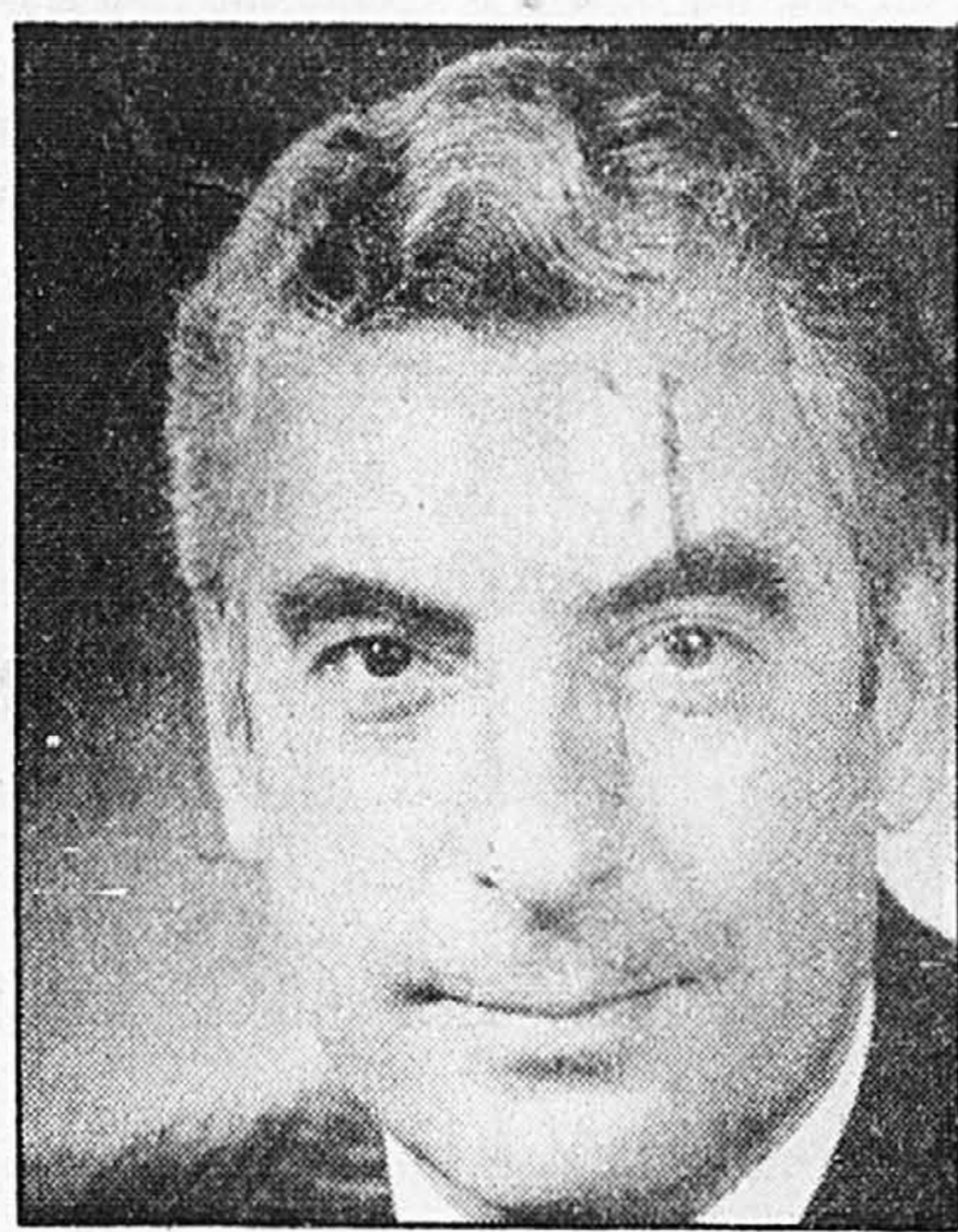
Un problème majeur cette année: une augmentation globale de 16,5 p. cent de l'évaluation municipale, une prérogative provinciale qui échappe complètement à la ville. Cet accroissement de l'évaluation a en outre été réparti de façon très inégale. Pratiquement nul dans le cas des terrains vacants, il atteint 38,4 p. cent pour les condominiums. De sorte que malgré la diminution du taux général de la taxation, laquelle passe de \$3,60 à \$2,98 par cent dollars d'évaluation, malgré un crédit de taxe de 5 p. cent et une « prime d'embellissement », les appartements ne jouiront pas du même allègement que les autres formes d'habitation. Les hausses devraient toutefois être mineures.

« De façon générale on peut dire que ceux dont l'évaluation n'augmente pas de plus de 16,5 p. cent paieront moins de taxes en 83, et que ceux qui dépassent 16,5 p. cent en paieront davantage », de préciser hier un porte-parole de l'hôtel de ville, soulignant que le service de la dette a lui aussi été légèrement diminué.

Il y a quelques mois plus de 2.500 citoyens avaient signé une pétition dans le but de réduire les taxes de 10 p. cent à Outremont, lesquelles avaient accusé un bond prodigieux. La seule évaluation des résidences unifamiliales avait par exemple augmenté du tiers l'an dernier.

Si Outremont scrute à la loupe les salaires de ses employés, elle a aussi réduit à un minimum son programme d'immobilisations. Dans la pratique, on ne fera plus que réparer et entretenir les équipements existants, sans s'en procurer de nouveaux.

« Nous souhaitons que cette gestion prudente placera Outremont en bonne position pour le moment où les conditions économiques générales créeront des occasions favorables à de nouveaux développements », de dire le maire de la ville récemment reconduit à ses fonctions, M. Pierre Des Marais II.



Le maire d'Outremont, Pierre Des Marais II.

## CRÉANCES DE LA COURONNE

### Taux réduit

QUÉBEC (PC) — Le taux d'intérêt appliqué aux créances de la Couronne sera réduit de 19 à 16 p. cent à partir du 1er janvier, a annoncé samedi à l'Assemblée nationale le ministre du Revenu Alain Marcoux.

Ce taux s'appliquera aux intérêts et pénalités exigibles en vertu de la loi fiscale et sera appliqué à l'ensemble de la créance, et toute créance impayée portera intérêt à intérêt composé, « suivant la manière de faire des institutions financières ».

Le député libéral de St-Louis Harry Blank a souligné que ce taux demeurait 4 p. cent plus élevé que celui du gouvernement fédéral. Vu que le gouvernement chargera l'intérêt composé, le gouvernement n'aura pas de difficulté à récupérer les 3 p. cent qu'il donne aujourd'hui.

Québec est la seule province du Canada, avec le fédéral, à charger l'intérêt composé, a ajouté M. Blank, qui a affirmé qu'en réalité le gouvernement ne donnait pas grand-chose aux Québécois.

## Le point sur le scrutin

QUÉBEC (PC) — Le Conseil des ministres doit faire le point cette semaine sur un nouveau mode de scrutin, a révélé samedi à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, responsable de la réforme électorale.

Mais il a dit ne pouvoir garantir que le nouveau mode de scrutin sera réalisé dans la dernière partie de la session.

« Une chose est certaine: il y aura quelque chose de clair. Ou bien on fait quelque chose, ou bien on ne fait rien à cause de certaines dissensions qui sont un secret de polichinelle, » a-t-il dit, en répondant aux questions du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce Reed Scowen, qui avait rappelé qu'il s'agissait là d'une promesse faite dans le discours inaugural de la présente session.

**OUVERTURE PROCHAINE DU NOUVEAU**

RESTAURANT  MARITIME

SPÉCIALISÉ DANS LES PLATS DE FRUITS DE MER  
au 5050, rue Paré, Mon-Royal (à l'est du boul. Décarie). Tél.: 737-3673(4)  
Gardez notre annonce qui paraîtra bientôt dans ce journal.

# VENTE D'AVANT NOËL

## 50\$ DE RABAIS CCM

### PATINS 'SUPER TACKS' À REMBOURRAGE

EN SOLDE **149<sup>98</sup>** paire

Également au même bas prix, les patins SuperTacks CCM.

## 30\$ DE RABAIS PATINS JUNIORS 'SUPER TACKS' CCM À REMBOURRAGE

EN SOLDE **89<sup>98</sup>** paire

 <p><b>1/3 de RABAIS</b></p> <p>Équipement de hockey protecteur CCM</p> <p>Prix de liquidation! 1/3 de rabais sur nos prix réguliers. Ne comprend ni l'ensemble Pro Pac CCM, ni les patins CCM, ni les crosses et masques de hockey CCM</p> <p>EN SOLDE <b>13<sup>98</sup></b> chacun</p> <p>Ensemble casque/masque</p> <p>Le casque décrit ci-dessus, plus un masque homologué par l'ACNOR</p> <p>N/Prix rég. 34,99 \$</p> <p>EN SOLDE <b>24,98</b> ens.</p>	 <p><b>6\$ DE RABAIS</b></p> <p>Casques de hockey CCM</p> <p>Légers; protection homologuée par l'ACNOR; fixations extérieures pour réglage rapide. Grandeurs juniors et seniors</p> <p>N/Prix rég. 19,99 \$</p> <p>EN SOLDE <b>13<sup>98</sup></b> chacun</p> <p>Ensemble casque/masque</p> <p>Le casque décrit ci-dessus, plus un masque homologué par l'ACNOR</p> <p>N/Prix rég. 34,99 \$</p> <p>EN SOLDE <b>24,98</b> ens.</p>	 <p><b>50% DE RABAIS</b></p> <p>Toutes les culottes de hockey</p> <p>Jr &amp; Sr</p> <p>Choisissez parmi les marques réputées telles que Cooper, Koho, CCM, Canadien et d'autres</p> <p>N/Prix rég. 18,99 \$ à 119,99 \$</p> <p>EN SOLDE <b>9<sup>48</sup> à 59<sup>98</sup></b> chacune</p>	 <p><b>3\$ DE RABAIS</b></p> <p>N'importe quelle crosse de hockey</p> <p>Faites votre choix parmi une vaste sélection de marques populaires telles que Titan, Sherwood, Victoriaville, Koho, Louisville et d'autres</p>	 <p><b>20% DE RABAIS</b></p> <p>Patins artistiques exclusifs</p> <p>Compétition de Daoust</p> <p>Empiègne et doublure en cuir. Lame d'acier nickelée. Modèle: Karen Magnusson. Pointures pour dames et filles</p> <p>N/Prix rég. 44,99 \$ et 49,99 \$</p> <p>EN SOLDE <b>29<sup>98</sup> et 36<sup>98</sup></b> paire</p> <p>Couvre-patins chauds</p> <p>N/Prix rég. 6,99 \$ &amp; 7,99 \$</p> <p>EN SOLDE <b>5,48 &amp; 6,48</b> paire</p>
--	---	---	--	--

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE 24 DÉCEMBRE 1982, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

7201 boulevard Les Galeries D'Anjou  
Ville D'Anjou, Qué. 353-9000  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00

226 boulevard Les Promenades  
St. Bruno, Qué. 653-1364  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00

1175 rue Ste-Catherine ouest  
Montréal, Qué. 288-0181  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00

Lundi-Samedi 9:00-9:00

# arlington

## sports



1600 boulevard Le Corbusier  
Laval, Qué. 688-1021  
Vendredi Déc. 24 9:00-6:00

2150 boulevard Lapinière  
Brossard, Qué. 671-7275  
Vendredi Déc. 24 9:00-5:00

3149 boulevard des Sources  
Dollard-des-Ormeaux, Qué. 683-8400  
Vendredi Déc. 24 9:00-5:00

CETTE SEMAINE À LA PLACE BONAVENTURE

## GALERIE DES BOUTIQUES

Les 150 Marchands Détaillants de Place Bonaventure vous souhaitent un

**Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année**

et sont heureux de vous inviter à ces agréables divertissements **gratuits:**

**AUJOURD'HUI**

Spectacle de Buckskin (cheval et chien savants) à midi et 13h

Coro Alpino 3 Venezie (chorale) entre 19h et 20h30

**MARDI**

Chorale Elizabeth Ballantyne à midi et 13h

Spectacle de Buckskin à 17h et 18h

La Chorale des enfants de la C.E.P.G.M. à 19h et 20h

**MERCREDI**

Spectacle de Buckskin à midi et 13h

**HALL D'EXPOSITION**

Salon des Métiers d'Art du Québec

Jusqu'au 22 déc.

Exposition et vente d'artisanat du Québec, la plus importante en son genre au Canada. Bienvenue à tous... entrée libre.

**Place Bonaventure**

**C'est en plein le temps de faire votre marque.**



LES LIENS  
LJS  
LJSJ

**Sceau personnel!**

Gravez votre nom et vos initiales dans vos livres, sur vos documents ou votre papeterie. Notre presse-sceau est fabriqué en solide chrome et est présenté dans une élégante pochette. Facile à utiliser, il suffit de glisser le papier entre les matrices de l'instrument et de presser pour obtenir un sceau impeccable. Vous avez le choix entre quatre types de sceaux différents: "Ex Libris", "Bureau de...", votre monogramme ou votre adresse sur 3 lignes. L'instrument porte une garantie complète. C'est un cadeau merveilleux pour la famille, les amis ou relations d'affaires. Commandez votre sceau personnel par téléphone ou venez vous-même. Faites vite pendant qu'il en reste.

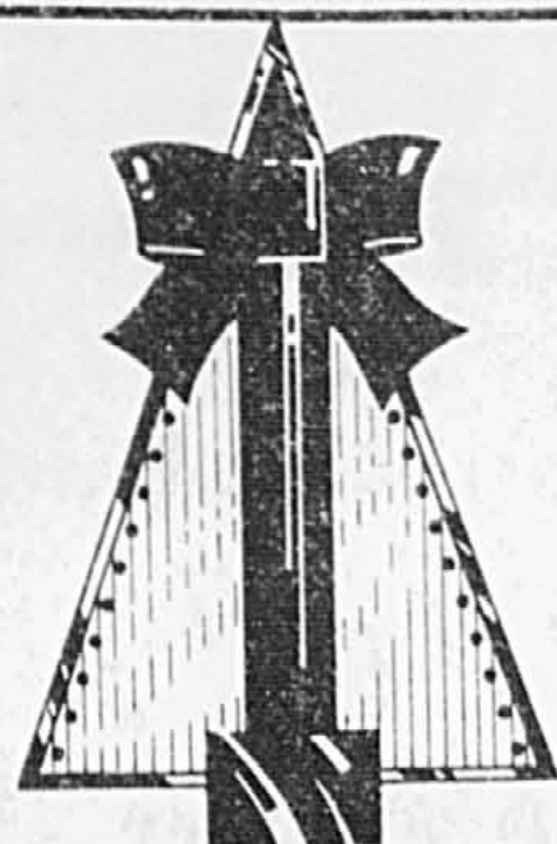
Les cartes Visa et MasterCard sont honorées. Veuillez compter 3 jours pour l'assemblage.

**\$24<sup>95</sup>**

**842-5881**

**W.D. ARMSTRONG INC.**

651, rue Notre-Dame ouest, Montréal



# Plus que 5 jours pour Noël!

## Choisissez les jouets pour vos enfants



Il ne reste que 5 jours!

Rabais

10% à 55%

sur magnifique sélection de jouets  
au Pays des jouets, chez Simpsons

### Le compte à rebours a commencé chez Simpsons

Il ne reste que 5 jours ou 59 heures ou 3,540 minutes ou 212,400 secondes pour venir faire vos emplettes chez Simpsons... ne perdez pas une seule seconde! Nos jouets disparaissent si rapidement. Visitez le Pays des jouets dès aujourd'hui.

POUPÉE «PRETTY CUT AND GROW». 33 cm. Cheveux qui peuvent être coupés et coiffés. (24.99) **16<sup>99</sup>**

ENS. MOTO «STOMPER SUPER CYCLE». Avec rampe spéciale pour lancement et anneau pour acrobaties. Motocyclette comprise. (24.99) **16<sup>99</sup>**

ENS. MONTAGNE «STOMPER». 2 véhicules 4x4 «Stomper» pour extérieur / intérieur, ens. montagne, 3 pcs, ponts et obstacles. Pile non incluse. (23.99) **15<sup>99</sup>**

JEU «SPACE INVADERS». 2 niveaux d'habileté. Jeu électronique fonctionnant sur 6 piles «A» (non comprises). (35.99) **29<sup>99</sup>**

«FERME CITROUILLE». Vous pouvez récolter, charger, rouler et conduire! (19.99) **15<sup>99</sup>**

VOITURES MINIATURES «FAST II» en métal. Plaque d'immatriculation unique. (1.79) **1<sup>29</sup>**

NECESSAIRE À DESSIN. Ens. comprend affiches, crayons à pointe feutre et autocollants. (4.99) **3<sup>49</sup>**

CAROUSSEL «FRAISINETTE». Pouvez-vous assortir les couleurs? Figurines en carton. (12.99) **9<sup>99</sup>**

MOTOCYLETTE DU «GENERAL LEE» DE «DUKES OF HAZARD». Roue avant 41 cm, à entraînement direct, siège arrière 3 positions, robustes freins. (28.99) **22<sup>98</sup>**

POUPÉES EN PORCELAINE représentant toutes les nations. Peintes à la main. (6.99) **4<sup>99</sup>**

JOUET «Croque — croque le monstre» à tirer. (8.99) **6<sup>99</sup>**

ENS. VOITURE DE CASCADEUR «CHAMPION» de «Neri». 4 ans et plus. (18.99) **12<sup>99</sup>**

POUPÉE «E.T.» EN TRICOT. (7.99) **6<sup>99</sup>**

ENS. DE L'OFFICIER DES COMMUNICATIONS «G.I. JOE». Pour bien diriger vos troupes. (10.89) **7<sup>99</sup>**

PORTE-MINIATURES «BERRY PATCH». Pour transporter «Fraisinette» et ses amis. (29.99) **21<sup>99</sup>**

«LA CARAVANE WESTERN DE BARBIE». Luxueuse maison mobile. (37.99) **29<sup>99</sup>**

CASSE-TÊTE «TRILLION» DE «IDEAL». Il vous en fera voir de toutes les couleurs! (6.99) **2<sup>99</sup>**

PORTE-ACCESSOIRES «KOLORING KANGAROO KADDY» pour accessoires d'art. (11.99) **9<sup>99</sup>**

POUPÉE «ADIEU LES COUCHES» DE «MATTEL». Mettez-la sur le pot et elle battra des mains. (26.99) **21<sup>99</sup>**

ENS. CRAYONS «SCHTROUMPFS». (4.99) **2<sup>99</sup>**

CAROUSSEL «CHANGE A TUNE» DE «FISHER-PRICE». Tourne et joue 6 mélodies différentes. (24.99) **19<sup>99</sup>**

VÉHICULE «POWER MOVERS» DE «KENNER». La pelle se soulève et s'abaisse automatiquement. Piles non nécessaires. (7.99) **6<sup>99</sup>**

SALLE DE MONTRE «FAST III». (22.99) **18<sup>99</sup>**

GARAGE «PLAY FAMILY» DE «FISHER-PRICE». Ascenseurs, rampes, figurines et voitures. (34.99) **27<sup>99</sup>**

RABAIS 15% —  
ENS. PISTES DE COURSE

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons

Rayon 470, Pays des jouets, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

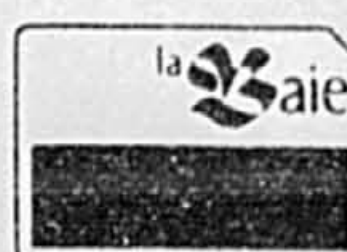
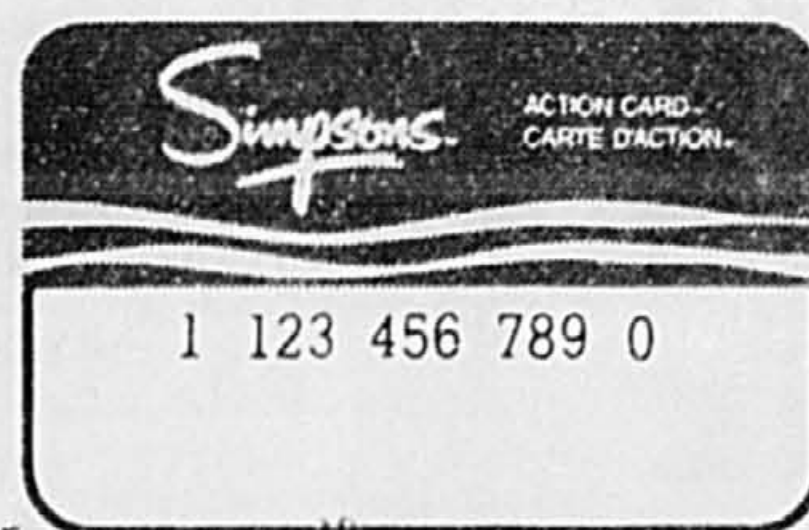
Pour achat en  
personne seulement

Venez fêter avec nous! Simpsons... le magasin de l'arbre de Noël

Tous les magasins Simpsons

# OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 21 H

et tous les soirs jusqu'au jeudi 23 décembre



Simpsons<sup>MD</sup>